

# ***Plaidoyer pour une AUVERGNE***

**Préservée**

**Fraternelle**

**Solidaire et**

**Démocratique**

***Contre la fusion des régions Auvergne et  
Rhône-Alpes***

***Jacky Chabrol***

***Imprimé par les soins de l'auteur***

***Janvier 2015***

# Introduction

## Pourquoi ce plaidoyer ?

Certainement au départ un besoin de réagir à cette annonce de fusion prochaine des régions Auvergne et Rhône-Alpes, que je ne comprenais pas. Puis à la réflexion, une question : être contre une proposition, c'est bien, mais au fond quel était mon souhait ?

Rester comme précédemment sans rien changer ou réfléchir à une autre proposition ?

Puis imaginer ce que devrait être une organisation territoriale satisfaisant les citoyens, réfléchir à cette identité auvergnate et donc mettre au clair mes idées.

Je ne prétends pas, bien évidemment, apporter une vérité, simplement des réflexions et interrogations issues de mes expériences personnelles : familiales, professionnelles et militantes.

Donc participer au débat citoyen qui devrait être la règle en toute chose, avant une décision qui aura obligatoirement des conséquences sur notre quotidien et notre avenir.

Je ne suis pas dans une démarche de conservatisme, ni dans un idéalisme du passé, comme souvent nous sommes catalogués aussitôt que nous nous interrogeons sur les objectifs d'une réforme annoncée.

Pourquoi je précise cette évidence, tout simplement parce que je ne me satisfais pas de la situation actuelle, mais aussi parce que je veux comprendre le changement annoncé.

## Une longue réflexion

Cette annonce de fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, m'interpelle. Passé la surprise et l'incompréhension, je me suis longuement interrogé : pourquoi cela m'interpelle ? Qu'est ce que je ne comprends pas ? Et puis d'autres questions sont immédiatement arrivées : C'est quoi « se sentir Auvergnat » aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'une organisation territoriale satisfaisante ? Que recouvre le terme « région » ?

## Pourquoi afficher une revendication ?

Comment rebondir face à une décision unilatérale prise sans aucune consultation ?

Ne pas accepter le « fait accompli », sans en comprendre les raisons.

Je suis surpris aussi par le peu de réactions de mes concitoyen(nes) devant cette annonce de fusion, comme si ce type de choix ne les concernait pas ? Ou alors, encore plus grave à mes yeux, comme si toute décision prise sans leur accord était devenue « la règle », à laquelle on s'est habitué et que l'on accepte sans entrain, mais résigné !

En conséquence, j'interpelle, à travers ce livret, mes amis, voisins, compagnons, tous ceux qui, je pense, aiment leur territoire et y sont attachés, comme ils peuvent aussi être attachés à des valeurs humanistes que nous pouvons, et devons, partager et défendre.

## D'abord comprendre !

Peux t-on décider, d'un coup de crayon, de changer les limites d'un territoire ? Limites géographiques ? Limites administratives ? Culturelles ? Economiques ?

Voilà déjà des questions qui demandent des réponses.

Et avant d'essayer de comprendre le changement annoncé, déjà comprendre la situation antérieure.

C'est quoi une région « à la française » ? À quoi correspond la région Auvergne actuelle ? Comment cela a t-il été décidé par le passé ? Comment est organisé notre territoire national ? À quoi cela sert-il ?

## Ensuite proposer

Une fois les questions de départ posées, et une tentative de réponse, d'autres questions arrivent : quelle organisation territoriale serait utile ? Nécessaire ? Comment cela pourrait fonctionner ?

Sur quelles « valeurs » construire cette organisation ?

## Le plaidoyer

Ce plaidoyer comprend donc plusieurs parties :

- Partie 1 : analyse de la situation actuelle et des motivations de cette « réforme » annoncée.
- Partie 2 : proposition d'une autre démarche, ou au moins des pistes de réflexions pour construire ensemble, un aménagement du territoire satisfaisant.

Mais également des réflexions sur mes motivations personnelles : pourquoi ce sujet me « touche » d'une façon que je pourrais qualifier « d'affective » ? Qu'est ce qui me fait réagir ? Quel est le lien entre mes ressentis personnels et profonds et une démarche plus collective et citoyenne ?

D'où la nécessité de m'interroger également sur mon parcours personnel : d'où je viens ? Pourquoi ai-je suivi telle ou telle voie ? De quoi ai-je été nourri, et en quoi une « appartenance » à une communauté régionale est-elle importante ?

Si cette partie me semble indissociable d'une réflexion plus générale, c'est simplement que nous réagissons aussi avec notre vécu, notre expérience, nos espérances, dans un environnement humain et naturel.

Pour employer un mot un peu trop dénaturé ces dernières années : quelle « identité » m'habite ?

Il y en a t-il une ou plusieurs ? Qu'est ce que cela veut dire ?

Ce manifeste répond t-il à toutes ces questions ?

À vous lecteurs, d'apporter aussi un bout de réponse !

De réagir, de dire ce qui vous interpelle, ce que vous souhaiteriez !



***Première partie :***

***Etat des lieux,  
des éléments pour  
comprendre***

## Le contexte actuel

En préambule à une analyse plus complète, partant du passé pour arriver à aujourd'hui, il me semble important, voir primordial, de rappeler brièvement le contexte actuel : dans quelle société vivons nous et quels en sont les moteurs ?

Le modèle politique économique et social qui est « la norme » depuis plus de trente ans, en France et dans la plupart des pays (au moins occidentaux), est le libéralisme économique.

Que veut dire concrètement ce terme « libéralisme économique » ?  
Le postulat est relativement simple : « le marché » (donc toute opération commerciale) doit être « libre et non faussé ». Entendez : tout doit être mis en œuvre pour ne pas « gêner » les échanges de marchandises et de capitaux. La seule règle étant la mise en concurrence, même si pour cela il faut éradiquer toutes les autres règles (sociales, environnementales, juridiques, etc.)

En Europe, dès l'acte unique européen (puis Maastricht et le fameux TCE) le principe était énoncé : favoriser une concurrence libre et non faussée régie par **le marché** !

Si on applique cette règle à tous les niveaux, nous avons la situation actuelle de déréglementation dont l'apothéose est le projet TAFTA (Grand Marché Transatlantique) : négociations de libres échanges entre les E.U. et la C.E.

D'autres projets d'accords unilatéraux sont également en cours : CETA entre Canada et Europe - TISA entre l'Europe et 22 autres pays - APE entre l'Europe et les pays de la Zone Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP).

***Si on intègre la « réforme » territoriale proposée (fusion des régions, disparition des départements...) dans cette idéologie, la motivation est relativement simpliste : favoriser la création de grands territoires représentant un « marché suffisant », supprimer toutes barrières (administrative, réglementaire) susceptibles de limiter une concurrence libre et non faussée.***

La justification de cette proposition de réforme serait donc la mise en concurrence de vastes territoires, entre eux. Logique, puisque d'après le « dogme libéral », seule la concurrence est le moteur du « progrès » !

Donc oublions les autres motivations mises en avant :

- Simplification administrative avec la suppression du « mille feuille » français
- Économie d'échelle (en diminuant les « doublons »)
- Se conformer à une réalité européenne (de grandes régions « économiques »)

Voilà en préambule, très vite dit, ce que je vais essayer de développer dans ce manifeste.

**Cette réforme (réalisée au pas de charge sans aucune consultation préalable) n'arrivant pas *là et maintenant* par hasard !**

## Un peu d'histoire

Pour comprendre le présent, et parfois appréhender l'avenir, il est important d'avoir un regard sur le passé.

Très rapidement un petit retour sur l'origine de l'organisation territoriale française.

Source : [www.agoravox.fr/actualites/societe/article/histoire-des-regions-en-france-](http://www.agoravox.fr/actualites/societe/article/histoire-des-regions-en-france-)

### Départements, régions : origines

*A l'origine, le mot de « région » est issu du mot latin « regio » qui peut être traduit par les mots pays, contrée, zone ou encore territoire. On peut aussi voir en cette notion l'évolution des mots « regionis » (direction, ligne) et « regere » (régir). Etymologiquement donc, le concept de région a non seulement un sens géographique qui sert à dénommer un territoire mais aussi un sens politique qui donne à ce territoire des moyens d'action et une autorité.*

Et si l'on remonte dans l'histoire, on peut dire que les découpages territoriaux ont toujours plus ou moins existé en France. Déjà dans le Royaume des Francs, notre territoire actuel était divisé en de grandes régions géographiques et politiques comme la Neustrie, l'Austrasie ou encore l'Aquitaine, **l'Auvergne** et la Bourgogne.

Plus tard, dans le cadre de la féodalité se sont constitués de grands fiefs aux dimensions assez proches de nos régions actuelles : ce sont les principautés territoriales (qui ont pu avoir une certaine puissance à certaines époques).

Cependant, à la Révolution Française, les choses changent car il faut faire sauter cet ancien régime. Finies les provinces, les généralités, les fiefs et la féodalité. La Révolution souhaite rationaliser le découpage de la France pour pouvoir imposer une continuité en fait et en droit sur toute la nation qui est censée être *une et indivisible*.

On crée alors les départements mais encore faut-il savoir sur quelle base la France doit être découpée.

Finalement, fin 1789 et début 1790 sont dessinés et mis en place 83 départements. Le découpage fut fait en fonction de la géographie physique et de l'hydrographie aussi bien dans leurs formes que leurs noms. Le but est également de mettre en valeur non plus les identités régionales mais l'appartenance à une même nation dont l'identité commence à se constituer. L'apprentissage de tous les départements français dans les écoles et l'imposition du français au lieu des patois et langues régionales ne sont pas anodins.

### De la région « géographique » à la région « administrative »

Malgré l'enterrement des anciennes provinces, on peut toutefois dire que la notion de région a survécu à la Révolution Française. En effet, la géographie régionale, complémentaire de la géographie générale, a permis de faire émerger plusieurs conceptions de la région géographique.

Dans un premier temps, la région fut considérée comme un espace homogène sur des critères hydrologiques et géologiques (conformément aux premiers objets d'études des géographes). Paul Vidal de la Blache, (géographe français – 1845-1918) a notamment réfléchi sur la région homogène dans son Tableau de la géographie de la France publié en 1903. Il a même construit une carte des régions françaises construite non seulement sur des facteurs géophysiques mais aussi sur des facteurs humains, ce qui constituait une petite innovation.

Néanmoins, ses successeurs font la confusion entre région homogène et région naturelle ce qui instaure un certain déterminisme. Lucien Gallois (1857-1941) induit les aspects culturels (identité, histoire) aux aspects physiques ce qui permet une lente transition vers la notion de région fonctionnelle ou polarisée qui émerge vers les années 1960.

### La naissance des régions actuelles

Pierre George (du courant de la géographie marxiste – 1909-2006) résume ainsi cette conception : « la ville fait la région ». La région est donc un champ d'action de flux venant d'un centre. La ville-centre ou capitale régionale polarise donc un espace qui l'entoure dans lequel les hommes se déplacent et échangent. Transférée dans le domaine politique, cette deuxième conception de la région a donné la troisième : la région officielle, qui s'est progressivement installée en France entre les années 1950 et les années 1980. Pour commencer sont créées en 1955 les 22 « régions de programme » qui sont des échelons non dotés d'élus mais de préfet.

En 1969, Charles de Gaulle (1890-1970), alors président de la République, tente même de transformer ces régions en collectivités territoriales par référendum mais sa défaite retarde cette mutation à 1982 et les lois Deferre sur la décentralisation (ce qui peut paraître surprenant quand on sait que la gauche était opposée à la régionalisation de 1969). Depuis, les régions mènent aussi des politiques de coopération dans le cadre de l'Union Européenne, notamment les « eurorégions » qui sont constituées au-delà des frontières nationales (par exemple le projet Kent/Nord-Pas-de-Calais).

## Conclusion

La notion de région est ancrée dans l'histoire de notre territoire et de notre Etat. Malgré une parenthèse révolutionnaire qui a mis l'accent sur les départements, les régions ont refait surface et sont toujours un vecteur d'identité. Mais malgré une importance croissante des régions (avec plus de pouvoirs et des élections pour élire les représentants régionaux), le découpage de celles-ci a pu faire débat et le fait qu'elles se rajoutent à d'autres échelons administratifs fait penser qu'il faudrait réformer le maillage administratif de la France. C'est dans ce contexte que plusieurs réformes ont déjà été tentées (\*) et que l'on arrive au projet actuel de 13 régions.

*(\*) Dans les différentes réformes envisagées ces dernières années, notons (en ce qui concerne l'Auvergne), entre autres, deux propositions :*

- la fusion de l'Auvergne (quatre départements) avec la région Limousin (trois départements)*
- la création d'une nouvelle région « massif central » (dont les limites restaient à préciser)*

## La réforme « Hollande »

Sans rentrer dans une longue présentation, rappelons simplement les grandes lignes de la réforme qui sera mise en place courant 2015 (élections des nouveaux conseils régionaux en décembre 2015).

### Réduction du nombre de régions :

Treize régions (\*) au lieu de 22, par fusion de régions déjà existantes.  
*Exemples : l'Auvergne avec Rhône-Alpes ; le Limousin avec Poitou-Charentes et l'Aquitaine.*

- Premier argument : pour **simplifier et faire des économies**, il faut créer de grosses entités (des supers régions et de grandes métropoles de plus de 400 000 habitants), capables de mener l'action publique et supprimer l'échelon intermédiaire : les départements.

- Deuxième argument : ces nouvelles entités pourront « affronter » les Lânders allemands dans la **compétition** européenne.

*(\*) : une première proposition à 12, ramenée à 13 par l'assemblée nationale, le sénat en voulait 15. Finalement en décembre 2014, l'assemblée confirmait le nombre de 13 (voir carte en annexe).*

### Disparition des départements :

Initialement prévu dans la réforme mais depuis reporté à ... plus tard !  
Avec transfert des compétences « routes et collèges » aux régions et le reste (action sociale, lecture publique, ramassage scolaire, équipements culturels et aide à la création) aux grosses intercommunalités.

La suppression des départements demandant une révision de la constitution (c'est-à-dire le vote « positif » des trois cinquième des députés et sénateurs), le gouvernement a effectué une première marche arrière au printemps dernier avec l'idée de les garder comme entités administratives (avec préfets et sous-préfets), mais en supprimant les Conseils Généraux élus.

À noter la « refonte » récente des cantons, applicable aux prochaines élections des conseillers généraux (printemps 2015), avec moins de cantons et un binôme (homme-femme) pour représenter chaque canton. Ce qui, au total, ne fait pas plus d'élus, mais avec des territoires, parfois démesurés, sans d'autres critères que le nombre d'habitants.

*On peut se demander d'ailleurs quelle était l'urgence de réformer la représentation départementale si c'est pour supprimer les Conseils Généraux, dans quelques années ?*

## **Nouvelle carte régionale : arguments et contres arguments**

Il faut simplifier et faire des économies d'échelle :

*Cet argument est infaillible, qui ne veut pas de simplification administrative et faire des économies ?*

Seulement voilà, rien ne prouve que ce sera réalisé, aucune étude sérieuse n'a démontré (et chiffré) les économies réalisables. Au contraire beaucoup d'observateurs pensent que les nouvelles régions vont entraîner des coûts supplémentaires : nouveaux sièges, augmentation des déplacements pour se rendre au siège de ces régions « étendues », etc.

Quant à la simplification administrative, elle aurait pu se faire depuis longtemps au lieu de multiplier les lieux de décisions et les compétences qui se recouvrent (notamment avec les communautés de communes et d'agglomération).

La bonne question serait : qui décide quoi, comment et pourquoi ? La réponse n'est pas dans le projet de réforme !

Il faut de grandes régions, pour des entités économiques plus fortes et plus compétitives :

*La aussi, si on se place dans la logique libérale (compétition économique comme moteur), on ne peut qu'être d'accord sur l'idée.*

Mais c'est la logique libérale ! Et même à ce niveau on peut se poser des questions : certaines régions françaises actuelles (avant donc la réforme) sont plus peuplées et plus riches que certains états de l'union. Faut-il fusionner le Luxembourg avec la Belgique ou l'Allemagne ? Malte avec l'Italie ?

## De grandes régions avec de grandes métropoles :

Voilà une idée fortement enracinée chez la plupart de nos élus et décideurs. Il faut toujours plus grand (*big is beautiful* !).

Pour favoriser la création de grandes métropoles (en concurrence bien évidemment), il faut automatiquement désertifier les campagnes environnantes !

Prenons l'exemple du « grand Clermont », de Vichy à Issoire ? Arriver à 500 000 habitants (norme européenne ?) demandera de concentrer encore plus toutes les activités (et donc l'habitat) dans une zone restreinte, au détriment du reste du territoire.

Rappelons que l'agglomération clermontoise actuelle regroupe plus de la moitié de la population du Puy de Dôme, et que depuis 30 ans, les territoires aux alentours se sont dépeuplés (Cézallier, Livradois, Combrailles...) et appauvris.

Veut-on créer des déserts encore plus vastes où toute vie sera encore plus difficile (disparition des services de santé, d'éducation, de culture, etc.) ?

De plus ces grandes métropoles demanderont des infrastructures plus grandes : aéroports, autoroutes, lignes à grande vitesse, etc.

N'est-ce pas le rêve de tout « baron local » d'avoir son TGV ? Son grand aéroport ou son grand port maritime ?

Tout cela allant vers des économies ? Et comment desservir les zones les moins peuplées ?

Cette idéologie du toujours plus grand est directement liée à plus de croissance. Plus, globalement, permettant de distribuer un peu plus sans toucher à ceux qui en ont déjà trop ?

Le mythe est tenace, car depuis 30 ans où la croissance a continué d'augmenter (même si en proportion elle a été moins forte que les 30 années précédentes), nous n'avons pas vraiment vu une amélioration globale : augmentation des écarts de richesse, du chômage, des nuisances et pollutions, etc.

## Être concurrentiel avec les Lânders Allemands ?

Encore la concurrence ! Une seule remarque : l'Allemagne est un pays fédéral, avec donc des autonomies fortes par « grande région », la France reste fortement centralisée, peut-on comparer les deux systèmes ?

Un mot sur cette sacro sainte concurrence : la logique voudrait que la concurrence joue partout, et pas seulement avec les pays voisins. Donc les nouvelles régions seraient aussi en concurrence entre elles ?

Les plus riches et plus fortes économiquement deviendront plus riches encore, non ? Et cela au détriment des plus défavorisées ! Nous sommes bien toujours dans la logique libérale et capitaliste !

Cette notion de « grandes régions à l'Européenne » ne tient qu'à deux ou trois pays, historiquement organisés ainsi. Il suffit de comparer certains états à nos régions françaises. La future région Rhône-Alpes Auvergne sera plus peuplée (et plus grande en superficie) que 12 états (sur 27) de l'Union Européenne !

### Et la démocratie, dans tout cela ?

Un point non abordé en général : quel sera le degré de démocratie dans la nouvelle carte ?

Quant on éloigne les lieux de décision, encourage t-on les citoyen(nes) à s'intéresser aux prises de décisions et à y participer ?

La réponse est non !

Mais est-ce un problème ? Pour nos décideurs un fonctionnement « plus démocratique » de nos institutions ne semble pas être une préoccupation.

On pourrait même dire, sans trop être machiavélique, que c'est un but recherché. En effet, cette réforme est engagée sans aucune consultation des Français (que ce soit localement ou nationalement), comme le projet TAFTA (grand marché transatlantique) !

En augmentant encore la distance entre électeurs et élus (qui connaîtra ses représentants régionaux ?), on réduit la démocratie locale déjà appauvrie par les précédentes réformes (intercommunalités notamment).

De quoi décourager encore un peu plus nos concitoyen(nes) à aller voter ! Pourquoi faire, puisque les décisions importantes sont prises sans les consulter ?

### Conclusion provisoire !

Sans en rajouter énormément on peut dire que cette réforme va à l'inverse de la solidarité, de la fraternité et de la démocratie (concurrence, éloignement, perte d'identité).

C'est pour cela que ce plaidoyer affiche ces trois « valeurs », qui seront l'objet d'un prochain chapitre.

Mais arrêtons nous un moment sur cette notion « d'identité régionale » ? Est-ce que cela existe vraiment ? Ou pourrait-on dire : est-ce que cela existe encore ?

# Être Auvergnat ou être d'Auvergne !

Le fait de poser cette affirmation d'un ton provocateur est voulu pour justement initier un débat, peut être délicat mais qui mérite que l'on s'y attarde un peu.

## Débat délicat, pourquoi ?

Depuis plusieurs années le terme même d'identité pose problème. Si on lit les définitions données par un dictionnaire, cela n'apporte guère de réponse, d'autant que, depuis peu, d'autres termes, comme « identitaire », créent une confusion supplémentaire. On pourrait dire la même chose entre communauté, communautaire et communautarisme !

Personnellement je n'ai pas de complexe à utiliser ces termes que j'identifie plutôt au fait de se « reconnaître », donc s'identifier.

Je me reconnais dans les valeurs humanistes de la république (pour faire très simple), donc je suis républicain. Je me reconnais comme français, comme faisant partie d'une nation (et non d'un état), je peux également me reconnaître comme européen, et de la même façon « citoyen du monde ».

Est ce que cela est critiquable ? Est-ce être rétrograde d'affirmer ses valeurs, ses choix, ses amours ?

Aussi je suis content (et pourquoi pas fier) de me dire Auvergnat ! Cela demandant quelques explications :

Est ce que « l'auvergnat » possède des « valeurs » particulières ?

Est ce que l'Auvergne (et ses habitants) est une « identité » ?

## Mettons tout sur la table

Sans complexe essayons d'aborder ces notions. Je vais parler de l'Auvergne parce que c'est là que je vis, je pourrais en dire sûrement autant si j'étais alsacien, basque ou provençal !

Pourquoi je me dis « auvergnat », tout simplement parce que c'est dans cette région que j'ai passé la totalité de ma vie : scolarité, professions, résidences, amitiés, amours (voir annexe précisant mon « parcours »).

Est-ce suffisant ? je ne sais pas, mais c'est ce que je ressens. Je comprends parfaitement que beaucoup de personnes (et peut être plus dans les générations actuelles) ne désirent pas « s'identifier » à un pays, une région. C'est leur droit et ils n'ont rien de moins ou de plus. Cependant je voudrais exprimer un sentiment : peut-on être bien soi même et avec les autres si on ne sait pas d'où l'on vient et qui on est ?

Ce sentiment m'habite, à tort ou à raison, et je revendique le droit de l'exprimer et de le défendre !

## Etre né quelque part ?

Comme le dirait le père Georges, *il y a des imbéciles heureux nés quelque part !* Effectivement certaines personnes mettent un point d'honneur d'être né quelque part, voir d'être issu de trois générations du même lieu !

Est-ce cela qui définit une identité ? Est-ce cela qui détermine un parcours, des idées, des principes ? Certainement pas !

Si je me dis « Auvergnat », c'est que c'est ici que j'ai grandi, que je me suis fait des relations (amicales, professionnelles, associatives, etc.). C'est ici que j'ai rencontré des gens qui m'ont aidé à me forger une personnalité, des idées, avec qui j'ai mené des combats, subi des échecs et réalisé de beaux projets.

Tout cela j'aurais pu le faire ailleurs, mais c'est en Auvergne que j'ai vécu ! J'aurais très bien pu naître en dehors de l'Auvergne, cela n'aurait rien changé, donc le lieu de naissance n'a, pour moi, aucune importance !

Être né de parents « auvergnats » a-t-il une autre importance ? Je ne le pense pas, pas plus que le lieu de naissance.

La famille de ma mère est auvergnate (depuis plus de trois générations, pour « les puristes » !), mais mon père naturel est d'origine espagnole !

« Reconnu » (donc portant son nom), plus tard par un « auvergnat » qui, de fait, est devenu mon « deuxième père », fait-il de moi un auvergnat d'adoption ?

Au lycée, j'avais beaucoup de camarades du « bassin » (comprenez, le bassin minier de Brassac les Mines et des environs), la plupart d'origine, espagnole, italienne ou polonaise. Ils revendiquaient tous d'être « d'ici » !

## Aimer pour se reconnaître

Pour « s'identifier » à une région, un territoire, il faut d'abord l'aimer. Moi j'aime l'Auvergne, d'abord pour sa géographie et sa physionomie générale. J'ai un peu voyagé (un peu seulement) en France et à l'étranger, j'ai rarement rencontré un autre territoire offrant une palette aussi large de paysages et de diversité.

J'aime l'Auvergne pour ses rivières et ses vallées, ses lacs (de multiples formes et origines) et ses volcans érodés, ses plateaux désertiques et ses forêts, sa flore exceptionnellement variée.

J'aime les burons isolés et les maisons enchevêtrées des centres médiévaux, les bijoux de l'art roman et les ruines défensives accrochées aux collines... J'aime les villages aux maisons vigneronnes couvertes de tuiles rouges, les bâtisses de pierre noire aux toits d'ardoises grises ou de lauzes.

Je pourrais ainsi continuer la liste, et les Auvergnats dans tout cela ?

## Un territoire habité

Je pense sincèrement que les habitants d'un territoire sont également façonnés par ce territoire, donc les auvergnats « ressemblent » à l'Auvergne ?

Un peu simpliste comme raisonnement et l'on pourrait facilement me dire qu'en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, les déplacements de population changent légèrement la donne.

Est-ce si vrai ? L'Auvergne a toujours été composée d'un mélange de population venue de l'extérieur, de la même façon que les Auvergnats ont également émigré en masse.

Ces deux mouvements (immigration et émigration) ont certainement contribué à un brassage important, et cela depuis longtemps.

## Des traits caractéristiques ou des clichés du passé

Tout cela n'empêche nullement de « reconnaître » certains traits à la population locale, on dit l'Auvergnat renfermé, près de ses sous, peu accueillant, un peu arriéré, etc. Comme l'Auvergne est considérée comme une région où il ne se passe pas grand-chose d'intéressant ?

Bien évidemment nombre de clichés ont la vie dure.

Cependant la vie difficile, l'éloignement, le climat pas toujours clément, ont certainement contribué à une part de vérité, dans ce tableau pas toujours avantageux.

Mais finalement avoir des caractéristiques peu flatteuses, c'est toujours mieux que de ne pas en avoir du tout, non ?

*Plus sérieusement je pense que les habitants de l'Auvergne ont, depuis longtemps, développé d'autres qualités.*

Je pense notamment à la solidarité, l'entraide et le partage. Je pense également à la capacité de se « satisfaire » de ce que l'on a et d'une certaine simplicité, en opposition à la sophistication (le confort « plus-plus » et le « bling-bling »), souvent présentée comme un « progrès » dont on ne pourrait plus se passer !

Ces qualités ne sont pas propres qu'aux auvergnats, on les retrouve aussi dans d'autres régions où la vie, pas toujours facile, rapproche les habitants, crée des liens pour qu'ensemble on soit plus forts, et donne une valeur plus grande aux choses simples.

Mais, me direz-vous, dans notre société de compétition, de compétitivité et du chacun pour soi, ces qualités-là ne sont-elles pas « rétrogrades » ?

Moi, je pense, au contraire, que ces caractéristiques seront primordiales dans une société « en transition » où il faudra bien retrouver l'importance des choses et non plus « obéir » à une course en avant dictée par la publicité et la nécessité du toujours plus !

### Une région, mais laquelle ?

Quand je parle de l'Auvergne, je ne mets pas spécialement des « frontières » précises, pour moi, une région est composée de caractéristiques communes, qu'elles soient géographiques, historiques ou humaines.

Je pense que des habitants du nord de l'Allier peuvent se sentir plus proches d'un « centre-France », restant à définir, comme des habitants de la Creuse (et aussi de la Corrèze) peuvent se sentir plus proches d'une Auvergne « élargie ». Le Cantal, dans sa partie sud, s'apparente à son voisin l'Aveyron. La Haute-Loire, dans sa partie ouest est peut-être plus Stéphanoise que Clermontoise ?

Donc je ne vais pas tracer une carte, la réunion de plusieurs départements (dont les limites ne sont aussi qu'administratives), n'a jamais construit une région. Comme la fusion de plusieurs régions (déjà existantes) ne construira pas non plus une identité régionale.

Peu importe les limites (et est-ce qu'il en faut ?), il faudrait, au minimum, une consultation citoyenne pour y voir un peu plus clair, mais là ce n'est absolument pas d'actualité !

Donc quand je me revendique d'Auvergne, cela ne repose que sur mes sentiments d'être d'ici et de le revendiquer.

### « Habiter » quelque part

Pour résumer mes propos, on pourrait simplement dire que « l'appartenance » à un lieu est une chose naturelle. Quand je dis lieu, je veux signifier un ensemble, ensemble fait de caractéristiques physiques et humaines.

Lorsque l'on se sent « d'ici », cela veut dire que l'on habite ce lieu, on s'y reconnaît, on l'aime et l'on se bat pour qu'il conserve cette identité que l'on ressent sans la nommer.

Beaucoup de luttes actuelles sont axées sur la défense d'un patrimoine naturel et humain, comme jadis les paysans du Larzac défendaient leur terre, non pas seulement parce qu'elle leur apportait leur subsistance par leur travail, mais aussi (et surtout) parce qu'ils considéraient que ce « bout de terre » ne devait pas être sacrifié pour en faire un terrain de jeu pour militaires.

Il en est de même aujourd'hui à la ZAD de Notre Dame des Landes, et dans bien d'autres « zones à défendre ». Lorsque nombre d'auvergnats se sont élevés contre certains projets discutables, tel Vulcania ou plus récemment l'incinérateur, n'était-ce pas pour des raisons analogues ?

On pourrait également citer la lutte exemplaire des « faucheurs volontaires ». N'ont-ils pas évité que la région Auvergne devienne le terrain de l'expérimentation des cultures OGM en plein Champ ?

Si des personnes de métier, de culture, de niveau social différents se retrouvent dans ces luttes, c'est parce qu'ils considèrent qu'il est important de ne pas faire n'importe quoi n'importe où !

Et cela devient un fait naturel lorsque l'on se sent concerné par l'espace que l'on habite.

J'emploie le mot habiter car il est global. Ne le remplace t-on pas facilement par résidence, or « résider » c'est occuper un lieu pour y dormir, récupérer sa « force productrice » et guère plus que cela.

Ne découpe t-on pas la vie dite moderne en tranches : lieu de résidence, lieu de travail, lieu de consommation, lieu de loisirs, etc.

Et la mobilité devient la règle, on reprochera au demandeur d'emploi de ne pas accepter un travail à 50 ou 60 Kms de son lieu de « résidence », on incitera le jeune étudiant à aller « se vendre » dans un pays voisin, etc.

Mais inversement on pourchassera l'immigré venu chercher un peu de paix ici, car d'où il vient la vie est devenue trop difficile.

La mondialisation déracine, elle exclut, elle exploite un sol, un sous-sol, une richesse naturelle, comme elle disperse les individus devenus de simples « forces de travail » que l'on peut « gérer » par les lois du marché !

### Et la fusion, dans tout cela ?

On pourrait très facilement se féliciter de « devenir » une région plus grande, plus riche, etc. Et ne voir là-dedans aucune raison de s'inquiéter !

Une seule question : l'Auvergne existera t-elle encore ?

Je comprends facilement, qu'à deux heures, en autoroute, de Lyon, on pense ne pas « perdre grand chose ».

Vraiment ?

Qui (ou quoi) empêche actuellement d'avoir des relations (coopération, complémentarité) avec nos régions voisines (Limousin, Midi-Pyrénées, etc.). Rien !

Mais je me trompe, cela n'a rien avoir avec la compétition européenne et internationale !

Cette fusion (comme bien d'autres) aura aussi, et je pourrais dire surtout, un effet de « non-appartenance » à une région, un pays, un lieu.

En effet noyés dans un ensemble de caractéristiques trop différentes, avec des distances seulement raccourcies par les LGV (ligne à grande vitesse pour aller d'un lieu X à un lieu Y « sans s'en rendre compte »), comment pourra t-on encore se reconnaître dans ces nouveaux espaces administratifs ?

Comment pourra t-on interpeller les « décideurs locaux » (très éloignés) complètement absorbés par le « grand projet » du moment et les règles dictées à Bruxelles (ou à Washington) .

Comment pourra t-on se mobiliser pour défendre un terroir, une rivière, une zone humide, une forêt ou des spécificités culturelles lorsque l'on ne se sentira plus de nulle part ?

## **Il y a t-il une culture auvergnate ?**

La question mérite d'être posée, une région, un territoire ne se reconnaissent-ils pas aussi (et en grande partie) par leur culture ?

Mais encore faut-il savoir ce que l'on met dans ce mot ?

La culture, au sens large, ne rassemble t-elle pas ce qui existe dans plusieurs domaines et qui sont propres (au moins en partie) à ce territoire ?

Pour ce qui est de l'Auvergne on pourrait citer des dizaines d'exemples :

- son agriculture, son élevage (et les produits qui en sont issus, ne parle t-on pas du fameux plateau de fromages ?)
- son thermalisme, et la propriété reconnue de certaines eaux.
- ses fêtes et traditions (souvent liées à une histoire)
- son architecture (variée comme les conditions climatiques du territoire)
- sa langue (quand elle est encore « vivante »). On en reconnaît facilement l'intonation dans les noms de lieux, de famille, etc.
- ses « dictons » et légendes
- toute l'expression artistique (musique, chants, danses, etc.)
- ses auteurs et artistes
- sans oublier la cuisine et ses plats « traditionnels » !

Oui, sans faire une liste exhaustive, on peut dire qu'il y a une culture « auvergnate », ou au moins « régionale » au sens large, avec des particularités selon les territoires car, rappelons le, l'Auvergne est une mosaïque de « pays » différents. Mais n'est-ce pas cette multiplicité et diversité qui en font sa richesse ?

Plus proche de nous (dans le temps), on pourrait citer d'autres exemples de créativité et de dynamisme culturels.

- les festivals connus au-delà du cadre national (ex : Aurillac)
- les scènes musicales (ex : la coopé à Clermont)
- la présence très forte du cinéma et de la vidéo (ex : festival du court de Clermont)
- les manifestations liées à l'histoire (ex : fête de l'oiseau du Puy)
- etc, etc.

Et puis le sport ne fait-il pas également partie de cette culture locale ?

Le rugby, avec l'ASM et bien d'autres clubs (ex : Aurillac), sans oublier le basket, le sport mécanique et tous nos champions olympiques (passés ou présents)

Toutes ces activités et manifestations concourent à donner une image d'une Auvergne vivante et bien dans son époque.

Oui, je l'affirme, l'Auvergne est culturellement riche, mais ce terme de richesse ne veut plus dire grand chose lorsque l'on ne se sert plus que d'un chiffre : le PIB !

*Reconnaître cette vraie richesse, vouloir la conserver, la partager, la transmettre, qu'il y a-t-il là-dedans de critiquable ?*

À l'époque d'Internet et de notre « ami Google », on pense avoir accès facilement (trop peut-être) à toutes les cultures (en les mettant toutes sur le même plan !) donc à quoi bon en revendiquer une ?

Dans la société d'économie libérale, il y a manifestement une volonté de tout uniformiser, et bien entendu ce qui s'impose c'est la culture dominante du moment, c'est-à-dire la culture anglo-saxonne.

Je n'ai rien contre cette culture-là, j'apprécie le rock and roll, la pop musique, plus récemment le slam (pour ne citer que cela), mais cette uniformisation a un seul but : faire partout dans le monde le même « type » de consommateur – producteur ? Ce qui simplifie la réalisation de « produits » à proposer, à fabriquer et prêts à être utilisés (ou en kits).

L'uniformisation est à l'origine de la perte de multiples pans culturels (et pas qu'en Auvergne).

Donc il devient de plus en plus difficile de se « reconnaître » de quelque part, si partout on a la même cuisine, les mêmes loisirs, les mêmes objets de la consommation, les mêmes envies (uniformisées par la pub !), les mêmes jeux virtuels.

Moi je ne me reconnais pas dans Mac Do et Disneyland, pas plus que dans Halloween. Quand je pense, en plus, que nous avons, il n'y a pas si longtemps « nos carnivals » du Mardi gras !

Oui il faut défendre « notre culture » qui participe à la richesse du monde. L'uniformisation est la mort de la diversité.

On peut aimer les autres cultures, bien évidemment, sans pour autant vouloir en effacer (et en imposer une seule), pour le seul but mercantile ! Et peut être plus que cela !

### L'Auvergne est Occitane !

Bon je ne vais pas ouvrir un débat « sensible » pour certains, car comme dans toute revendication, il y a à discuter !

Ce que je veux dire par là c'est qu'à mon avis, l'Auvergne est plus tournée vers le sud que vers le nord (ou au moins la majeure partie de l'Auvergne administrative actuelle).

Il n'y a qu'à regarder les paysages (les cultures et plein d'autres facteurs) de l'Ardèche, La Lozère ou l'Aveyron, pour voir que nous sommes plutôt « cousins » de ce côté-ci.

L'auvergnat parlé (ou plutôt les divers « patois » auvergnat) ne sont-ils pas de consonance (et d'origine) occitane ?

*À ce sujet, une petite anecdote* : lorsque ma grand-mère voulait converser avec ses ami(e)s de sujets « sensibles » (pour mes jeunes oreilles chastes !), elle se mettait à utiliser le patois. Le seul problème, c'est qu'à force de l'entendre, je comprenais plus de la moitié de leurs échanges et leur « secret » n'était pas très bien protégé !

Ces patois parlés, il n'y a encore pas si longtemps, ont une parenté directe avec les autres langues du sud, ma grand-mère (encore elle !) m'avait dit qu'elle comprenait (sur des échanges simples) les réfugiés catalans, nombreux en Auvergne dans les années 50.

Ayant été « bercé », par ces accents et intonations, je me sens plus « méditerranéen » (au sens très large) que d'Europe du Nord (les patois auvergnats n'ont pas la « résonance » des langues germaniques ou anglaises).

Je peux également affirmer que la plupart de mes goûts (dans plusieurs domaines : culinaires, musicaux, traditions, fêtes et jeux entre autres) m'attirent plus vers cette « culture du Sud ».

N'oublions pas non plus que depuis très longtemps (et peut être encore) le Nord (disons le centralisme parisien) a considéré le « sud de la Loire » comme le parent « pauvre » de la république, où il est bon d'aller en vacances et d'en ramener les produits régionaux !

L'Europe actuelle (enfin au niveau de ses dirigeants) ne considère t-elle pas les pays du sud comme des « assistés » ou des « incapables d'avoir une économie compétitive » ? Mais, par contre, ce sont des lieux de vacances idéales (voir la côte méditerranéenne transformée en « club med »)

Cette idéologie libérale classe donc les pays (et bientôt donc les futures régions) dans une hiérarchie allant globalement du nord au sud (des riches travailleurs et courageux aux pauvres fainéants et laxistes ?).

Les Allemands (enfin leur gouvernement) ne considéraient-ils pas récemment qu'il ne fallait plus « aider » financièrement la Grèce, la

mauvaise élève de l'union européenne, plongée dans une récession organisée par la finance et le libre-échange à tout va !  
Mais non, c'est bien connu, les peuples du sud ne travaillent pas assez !

Pour faire bref, cette « revendication occitane » est une raison de plus pour penser que la fusion avec Rhône-Alpes, finirait de gommer cette appartenance. Un mot sur la région Rhône-Alpes actuelle : qu'il y a t-il de commun entre la Savoie (et le massif alpin) et la Drôme au climat méditerranéen ? De même le département de l'Ardèche « coupé » entre son sud méridional et son nord au relief intégré au massif central ?

La nouvelle région ne simplifierait en rien ces différences déjà énormes et indissociables. On aurait simplement une nouvelle « entité économique européenne », en mettant tout le monde au même régime (libéral bien évidemment), pour pouvoir mieux contrôler et « gérer » (au sens capitaliste) la population, ses envies, ses désirs et ses revendications !

### L'Auvergne, une région à l'environnement préservé ?

On peut dire que l'Auvergne est composée de territoires à l'environnement relativement préservé. C'est une chance bien évidemment et donc une richesse à protéger.

Peu d'industries polluantes, une agriculture qui n'est intensive pratiquement que pour les céréales en Limagne (une des plaines les plus fertiles au monde !).

Un tissu artisanal diffus, mais riche en diversité et savoirs faire.

L'Auvergne possède deux parcs naturels régionaux : Le Parc des Volcans d'Auvergne (qui s'étend sur deux départements et dont la superficie le place parmi les plus vastes d'Europe) et Le Parc du Livradois Forez.

La présence de ces deux parcs régionaux (fait rare pour une région somme toute assez limitée en superficie) témoigne d'une richesse naturelle extrêmement variée et encore bien conservée.

Vouloir « préserver » cela en le protégeant ne relève pas d'une volonté « conservatrice égoïste », mais bien de maintenir cet îlot de richesse, pour nous, nos descendants et d'une façon plus générale en tant que bien commun universel.

*Un seul exemple* : ne dit-on pas du massif central (dont l'Auvergne occupe une place centrale) qu'il est le château d'eau de la France ?

La préservation de cet espace concourt donc au maintien d'une source de vie essentielle et nécessaire pour un territoire (et ses habitants) allant bien au-delà des quatre départements délimitant l'Auvergne.

*Une crainte* : le fait de « fondre » la « petite auvergne » dans un ensemble beaucoup plus vaste ne risque t-il pas de « minimiser » ces richesses, par rapport à d'autres critères de développement présentés comme plus « importants » ?

# Aménagement du territoire

Certains disent qu'à propos de toutes les réformes de ces dernières années (depuis les années 80 et les lois de décentralisation), il s'est plutôt agi de « déménagement des territoires » !

Effectivement, on peut réfléchir un moment sur ce que tout cela a induit.

Nota : on entend globalement par « aménagement du territoire », un ensemble prenant en compte l'occupation humaine et ses activités mais également les composantes « naturelles », comme les ressources en eau, forêts, ainsi que les habitats de la faune et flore.

Je vais aborder, ici, plutôt l'aménagement du territoire d'un point de vue « administratif et politique », comme le sujet de ce plaidoyer le recentre.

## Plusieurs idées de départ :

- \* L'intercommunalité : réunir plusieurs communes, pour des projets difficilement réalisables « seul » peut paraître un principe plutôt séduisant.
- \* La notion de « pays », définissant des « bassins de vie » (lieu où les activités humaines ont des points communs) était également intéressante.
- \* Enfin doter les régions administratives d'une certaine autonomie pour gérer localement (c'est-à-dire au plus près des citoyens), des problématiques liées au territoire (transport, scolarité, agriculture, habitat, etc.) paraissait également aller dans le bon sens.

Mais après 30 années d'expérimentation, de regroupements et de réalisations, on peut avoir un regard critique !

## D'abord la mise en place des intercommunalités

Ayant participé personnellement à la « création » d'une communauté de communes (en zone rurale), je peux dire (et des dizaines d'autres exemples vont dans le même sens) que ces « regroupements » ne se sont pas fait dans un but de recherche d'un meilleur aménagement des territoires, ni dans une concertation avec les populations.

En effet, les motivations principales étaient de créer un nouvel « espace de pouvoir et décision » pour un élu local désirant asseoir son autorité sur un territoire.

Je fais bref en disant cela, puisque, parfois, c'était aussi un groupe « partisan », plus qu'un élu seul.

Mais on retrouvait à chaque fois, un conseiller général, voir un député, ou le Maire de la commune la plus importante.

On a vu ainsi des « batailles » de territoire (regrouper ou exclure !) dignes des anciennes féodalités, même si cela ne se passait pas en bataille rangée pour la prise d'une place forte !

Tout cela, bien évidemment, en dehors de toute démocratie locale, chacun n'étant « consulté » ou « mobilisé » que pour entrer dans un camp ou un autre, mais jamais pour réfléchir aux rôles et objectifs de la nouvelle structure intercommunale !

La même « recette » a prévalu pour la mise en place des « pays », entité devant, sur un territoire plus vaste, harmoniser des politiques locales (ex : agriculture, tourisme, environnement, etc.).

Ces pays se sont formés, par juxtaposition de lambeaux de regroupements déjà existants, sans aucune (ou presque) logique pour définir un « bassin commun ». Finalement le « mariage » de plusieurs communautés de communes (parfois à peine définies) a façonné un nouveau « territoire d'activité(s) », que les habitants mêmes seraient bien en peine de « reconnaître » !

On ne commentera pas la dernière nouveauté (aux élections municipales de 2014) : « nominer » sur le même bulletin de vote, les élus municipaux et les délégués intercommunaux !

Un simulacre de démocratie, pour tenter « d'effacer » le fait que ces délégués ne sont jamais choisis par les électeurs, et donc que le contenu de leur mandat n'est ni explicité ni présenté à un vote citoyen !

## Les Régions : nouvelles entités administratives ?

La mise en place des conseils régionaux, tels qu'existants actuellement, pouvait laisser espérer l'harmonisation d'un territoire plus vaste et la mise en place de politiques « globales » (développement de tel secteur d'activité, mis en commun de moyens existants, etc.).

La représentation « à la proportionnelle », qui paraissait donner un brin de démocratie (chaque « courant » politique pouvant être représenté), a donné

lieu à des « alliances » de circonstance (il faut bien une majorité !!!), qui souvent ont « accouché » d'un strict minimum commun !

De grands principes affichés (ex : « la région Auvergne doit devenir la première région en agriculture biologique de France ! »), se sont dissous dans une « gestion » à la petite semaine où les concessions (et abdications devant les lobbys régionaux) ont remplacé une politique régionale ambitieuse.

Au final, les régions se sont retrouvées à « gérer » ce que l'état décidait de « décentraliser » (c'est-à-dire ne plus financer !) : transports régionaux, lycées, etc.

La région devenait ainsi une nouvelle « entité administrative », avec peu de moyen (le budget régional est relativement mince) et sans plus aucune « vision » d'avenir !

Pour conclure ce chapitre, on peut dire que cette organisation du territoire (régions, intercommunalités, notamment) n'a pas apporté un changement significatif dans le mieux vivre des Français !

Au contraire ces nouveaux lieux de décision et de financement, ont rendu encore plus opaque une pratique politique (au sens « gestion de la cité ») déconnectée des soucis quotidiens, et échappant à tout contrôle de la part des citoyen(nes).

### Nouveaux territoires, nouvelle donne ?

Dans ce contexte existant, on est en droit de penser que les nouveaux découpages (réforme des cantons, fusion des régions), ne vont pas être en mesure de changer quoi que ce soit à ce fonctionnement.

Au contraire, (comme déjà évoqué précédemment) l'éloignement des centres de décision et l'application de directives venues d'encre plus haut (l'Union Européenne désirant « fédérer » ses futures grandes régions) va encore agrandir le fossé entre décideurs et citoyen(nes).

Moins de démocratie, perte de la « reconnaissance » dans un pays, une région, uniformisation à l'échelle européenne (et donc mondiale), ne vont-ils pas accentuer ce sentiment d'abandon ? Porte ouverte à toute aventure totalitaire, avec un « nouveau guide » qui n'aura plus qu'à « rassembler » sur un « nationalisme » idéalisé ou un « entre nous, c'est mieux ». Le rejet de la cause de tous nos problèmes sur « l'autre » pas vraiment défini, mais où chacun pourra voir son voisin, son cousin ou l'étranger plus ou moins « identifié » parce qu'il n'est pas d'ici !

### On aura ainsi abouti à tout le contraire d'une société solidaire, fraternelle et démocratique !

Ces valeurs devraient être entièrement au centre d'un aménagement du territoire reposant sur un « commun régional » décidé par un large consensus et mis au service d'une population donnée.

Cela allant évidemment avec la coopération et la complémentarité avec les régions voisines (de même à une autre échelle avec les pays composant chaque région).

Mais cela passe aussi (et peut être d'abord) par une réflexion sur les territoires et leur « aménagement », en sachant que les territoires actuels (géographie, physionomie, composition humaine et autres...) sont ce qu'ils sont et ce que nos parents (grands parents...) en ont fait !

*Ainsi les décisions prises aujourd'hui auront des conséquences bien au-delà de nous et marqueront les générations futures, ce qui implique, au minimum, que l'on prenne le temps de réfléchir, d'autant plus qu'aujourd'hui on sait que tout « aménagement » peut avoir des conséquences irrémédiables sur les équilibres naturels fragiles et dont nous dépendons tous !*

## **Le monde a changé !**

Pour bien analyser les enjeux de cette nouvelle règle de « l'aménagement du territoire », il faut aussi avoir un œil sur l'ensemble du monde et de ses évolutions.

Tout le monde est à peu près d'accord pour dire que le monde actuel (disons au début du XXIème siècle), est très différent de celui qu'ont connu nos parents.

Mais en quoi a t-il vraiment changé ?

Sans remonter très loin, disons milieu du XXème, on peut considérer deux grandes périodes : 1945 à 1975, ce que l'on nomme communément les trente glorieuses, puis de 1980 à aujourd'hui, la mondialisation.

\* Pendant les « trente glorieuses », c'était (restons en à l'Europe) la croissance à deux chiffres, la production (et la consommation à portée d'un plus grand nombre) en masse de biens de consommation (voiture, électroménager, télévision) auxquels on peut rajouter la reconstruction nécessaire d'après guerre, et l'industrialisation (puis l'explosion des services) de notre pays (La France) avec la réduction massive du nombre de paysans.

\* Depuis 1980, nous sommes rentrés dans ce que l'on nomme la mondialisation, souvent présentée comme un fait arrivé par « la force des choses », comme si cela n'était pas avant tout une « construction » décidée par les décideurs politiques et économiques influents.

*Cette mondialisation effectuée dans un cadre capitaliste généralisé (accélééré depuis la chute de l'empire soviétique) a façonné la société dans laquelle on vit aujourd'hui, pratiquement partout sur la planète Terre.*

## Mais est-ce le seul changement ?

- Un constat, énorme à mes yeux : nous habitons une planète délimitée, aux ressources épuisables.
- Un deuxième paramètre, lui aussi d'une importance capitale, l'activité humaine a, depuis deux siècles, induit un changement climatique rapide, dont on ne connaît pas encore toutes les conséquences, même si déjà on en voit les prémices (catastrophes naturelles multipliées, inondations, réfugiés « climatiques » par centaines de milliers, etc.)

*Ces deux facteurs, bien que n'étant plus ignorés par nos décideurs, ne semblent pas être pris sérieusement comme il le faudrait.*

Or il s'agit bien d'un changement global, mettant en question la survie de l'espèce humaine, car si notre planète survivra, on peut se demander ce qu'il deviendra de l'humanité.

Nous sommes donc en face de choix, qui pour la première fois dans notre histoire, pose la question de notre survie. Face à cela on pourrait espérer, au minimum, un questionnement sur notre modèle de société, son fonctionnement et les impasses où ce modèle nous conduit !

**Malheureusement il n'en est rien !**

## Le mur est devant nous et l'on continue

Ne prône t-on pas toujours la croissance, comme seul élément « moteur » d'une richesse et d'un mieux-vivre pour tous ? Ne fait-on pas comme si les ressources étaient inépuisables, quitte à encore aller chercher plus loin et plus profond, les derniers gisements (ex : les gaz et le pétrole de schiste) ?

Donc même si on clairotte partout que le monde a changé depuis les trente glorieuses, on continue à faire comme avant !

La mondialisation qui a globalisé et généralisé les échanges commerciaux (et la circulation des capitaux) sur l'ensemble du globe n'a pas apporté une autre vue, que l'exploitation de la terre (et de ses habitants), pour satisfaire l'appétit insatiable du capitalisme !

## Changer de modèle

Ce constat en amène un autre : si le système actuel, bien que présenté comme inéluctable, ne règle aucun des problèmes mettant en cause notre sécurité (alimentaire, environnementale, sociale), c'est qu'il faut en changer !

Et là pour une fois nous n'avons pas de modèle tout fait. Il va donc falloir imaginer un autre monde, il est certainement possible si l'on y croit.

*C'est donc à une « révolution globale » qu'il faut travailler car ni le modèle capitaliste, ni le socialisme étatique et productiviste ne peuvent apporter une réponse satisfaisante.*

## De la poudre aux yeux

Devant la prise de conscience d'une frange importante de la population mondiale, nos gouvernements essaient de nous faire croire qu'ils maîtrisent les choses et qu'ils prennent les mesures en conséquence !

*Je ne citerais que quelques exemples récents :*

- En France, un projet de loi sur la transition énergétique a été adopté par le Parlement. Lorsque l'on examine de près ce texte, on voit deux choses : une liste de bonnes intentions... Et rien (ou presque) pour les appliquer ! On a déjà « donné » avec le Grenelle de l'environnement !

- En Europe, les 27 pays se sont mis d'accord sur une démarche de « transition » énergétique qui là aussi est très largement en dessous des mesures nécessaires et des engagements antérieurs (qui n'ont pas été tenus !)

- Un accord USA Chine vient de nous être présenté comme « historique ! ». Effectivement on peut dire qu'il l'est puisqu'il remet à 2030 toute mesure de réduction de CO<sub>2</sub>, et, pire encore, il saborde, avant qu'elle n'ait commencé, la future négociation internationale (COP21 à Paris, fin 2015).

En effet si les deux pays, responsables à 45% des émissions actuelles de CO<sub>2</sub>, sont d'accord pour attendre encore plus de 15 ans, comment pourraient-ils accepter (et appliquer) des mesures plus contraignantes décidées par l'ensemble des pays de notre planète ?

## Un autre changement

Ces derniers exemples conduisent à considérer un autre changement survenu ces dernières années.

Si la mondialisation concerne les échanges commerciaux, il n'en est pas de même pour les décisions politiques.

Jusqu'à la fin des années 1990, les organismes internationaux (ONU, OMC, entre autres) essayaient d'harmoniser des politiques (des décisions prises à quelques-uns !), à l'ensemble du globe.

Mais voilà, les pays « émergents » (les fameux BRICS\*), et aussi une grande partie des pays moins développés, refusèrent le dictat des plus riches (ceux qui composent le G8, puis G20)

Donc, ne pouvant plus régler les problèmes au niveau global (avec l'assentiment de l'ensemble des pays), il fallait trouver d'autres voies.

C'est là qu'entrent en scène les accords bilatéraux. C'est à dire « négocier » (plutôt imposer) avec un (ou quelques) pays plus facilement « manipulable(s) » !

Je ne vais pas en faire la liste, simplement citer le dernier en date, le très fameux TAFTA (Grand Marché Transatlantique), accord de libre-échange entre les USA et l'Union Européenne.

(\*) BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

*Voilà donc un changement (notoire) passé inaperçu : le fait que les instances de régulation internationales ne servent plus à rien !*

De là à penser que l'on pourrait tout aussi bien « passer » au-dessus des états (ce sont eux qui composent les instances internationales). Finalement ces décisions, qui ont des conséquences sur notre vie quotidienne, seront prises par quelques « techniciens » (pour ne pas dire technocrates), dans l'intérêt de leurs commanditaires : les grandes firmes capitalistes !

### La mondialisation appliquée à l'Auvergne ?

De grandes régions, avec une certaine autonomie, coupées de tout contrôle démocratique, n'est-ce pas le cadre idéal pour « négocier » tranquillement ? D'égal à égal (au niveau européen ?), on se partage le gâteau et tant pis pour « les bouseux » qui décidément ne comprendront jamais rien !

Plus (ou presque) d'état, des « barons locaux » tout ouïe aux chants des sirènes de la finance internationale, pour « aller de l'avant » (comme ils disent !). La compétition est ouverte, que les meilleurs gagnent !

Des régions « riches » (relativement à d'autres), cela veut dire que dans les zones à faibles infrastructures (et dans les zones « à l'écart ») ne vivront plus que des « sous-populations ». Les parcs naturels régionaux devenant par la même occasion des réserves d'indiens !

*Voilà en quoi (vite présenté) comment un nouvel ordre mondial a un lien direct avec les « réformes » actuelles de nos territoires !*



***Deuxième partie :***

***Des propositions,  
pour avancer***

## **Faut-il une réforme ?**

La question mérite d'être posée, si l'organisation territoriale actuelle de la France n'est pas satisfaisante, il faut donc réfléchir à autre chose. Mais réfléchir, proposer, débattre et choisir cela ne peut se faire en quelques semaines ou quelques mois !

La première chose, c'est donc de prendre le temps, deux ans, trois ans ? Plus ? Qu'importe, l'important est d'arriver à quelque chose de satisfaisant avec expérimentation, évaluation et confirmation ou modification.

Une telle « réforme » devrait répondre aux défis du XXIème, ce n'est pas rien et l'on ne peut se satisfaire de « bricolages » successifs qui ne répondent en rien aux enjeux de ce monde en mutation profonde.

Comme j'ai essayé de le montrer dans la première partie de ce plaidoyer, la réforme proposée est pleine « d'arrières pensées » qui non seulement n'apportent aucune vision d'avenir, mais « effacent » toute référence à ce que devrait être un « territoire pensé et admis » par un plus grand nombre.

### Imaginer une autre façon de procéder

Avant de discuter d'une nouvelle réorganisation territoriale il conviendrait de décider des modalités pour mener cette réflexion : Qui propose, décide ? Comment ?

C'est là qu'une « nouvelle démocratie » intervient, je dis nouvelle car le système actuel de prise de décision n'est pas satisfaisant.

Je ne parle pas ici que des « dérives » d'une démocratie représentative qui ne représente plus grand monde, mais, au-delà, des lieux de décision qui

ont changé. Il est assez évident que maintenant ce ne sont même plus nos élus qui proposent et décident, mais les vrais possesseurs du pouvoir que sont les multinationales et leurs dévoués représentants.

Ce sujet est d'importance, j'essaierai d'y apporter quelques éléments de réflexion dans un chapitre suivant, pour l'instant essayons d'examiner les données à prendre en compte pour une autre organisation territoriale.

## Données présentes et nouvelles

On peut discerner deux grands thèmes pour imaginer un aménagement territorial répondant aux enjeux d'aujourd'hui :

- Répondre à l'impasse sociétale dans laquelle le système économique et politique actuel nous entraîne
- Redonner le pouvoir aux citoyen(ne)s, afin que les choix soient acceptés et pris en charge collectivement par ceux qui les vivent.

Une première réflexion s'impose : pour que les solutions proposées soient réellement mises en place, il convient de partir du vécu quotidien des habitants de chaque territoire et les relier à une situation globalisée, à laquelle on ne peut échapper.

*Plus simplement aller du local au global*

Partir du local, cela veut déjà dire analyser les différentes situations de chaque territoire, en comprendre les atouts et les faiblesses et définir comment chaque territoire peut concourir à relever les défis à venir.

Prendre conscience d'un monde globalisé ne veut pas dire, comme on aime à nous le seriner, que la « mondialisation » (telle qu'elle nous est imposée) est inéluctable, mais plutôt avoir conscience que nous vivons sur une planète que nous devons préserver et partager

*Il n'y a qu'une terre, elle est unique et limitée !*

## Des principes affirmés

Il convient de définir les principes généraux qui devront être respectés dans cette (ré)organisation.

Nous l'avons affiché en titre de ce plaidoyer, rappelons les :

*Préservation – Fraternité – Solidarité - Démocratie*

Avant de les développer plus précisément (dans un prochain chapitre), un mot sur le terme « préserver ». Il s'agit ici d'affirmer que l'urgence, dans une optique de transition (passage d'un modèle de société à un autre), la première chose est de conserver en l'état (et si possible en l'améliorant) les richesses (naturelles notamment) d'un territoire.

Conserver veut dire ici s'assurer que les générations futures auront à leur disposition le même potentiel qu'aujourd'hui, au niveau des ressources, des activités possibles, des espaces nécessaires à leur bien être et leurs besoins.

En clair cela signifie, pour aujourd'hui, d'être très vigilant sur toute mesure mettant en péril pour demain les ressources actuelles. Il s'agit en premier lieu des terres (qu'elles soient agricoles ou non), de l'eau, de l'air, du sous-sol, etc.

## Mettre en pratique les principes énoncés

Il va de soit qu'énoncer des principes ne suffit pas s'ils restent uniquement bien en vue (comme sur les frontons des mairies) sans être suivis d'effets émanant d'une politique clairement définie.

Aussi cela implique que toute organisation territoriale intègre le respect de ces principes et ne se satisfasse pas d'une simple « nouvelle carte géographique ».

## Quels territoires ?

Un territoire correspond à un espace défini et délimité (sans avoir obligatoirement des « frontières » très précises), on peut l'associer au terme pays, quand ce dernier est lui-même identifié selon des caractéristiques communément admises.

Ne parle t-on pas de pays en lui adossant un terme local ou une ville centre, (ex : pays de Thiers, pays du Velay, etc.)

Cette notion de « pays » était reprise dans les lois de décentralisation en définissant des « bassins de vie ».

Cette notion est acceptable, à condition de bien définir ce que l'on entend par là.

Pour moi cela veut dire qu'un territoire correspond à certaines caractéristiques connues (notamment physiques), en y incluant évidemment ceux qui vivent sur ce territoire, leurs activités, leur culture, leur habitat, etc.

Mais malheureusement ces nouveaux pays ont été « fabriqués » simplement en additionnant des communautés de communes récemment définies.

Cela ne pouvait rien donner d'intéressant d'autant plus que les dites communautés de communes ont été constituées selon des critères très contestables.

N'en restons donc pas là !

### Des territoires identifiés ?

La première chose donc consisterait à définir différents territoires (ou pays) en partant de l'existant, mais aussi de l'histoire (de ce qu'elle a modelé et

apporté) et des volontés pour l'avenir (en respect avec les principes généraux). On peut également utiliser le mot « terroir ».

On peut lister des caractéristiques physiques évidentes : un massif montagneux (ou un versant de massif), une vallée ou une plaine (souvent associées à une rivière ou à un axe de communication), un haut plateau, etc.

À noter l'importance de ce que l'on nomme « bassin versant », c'est-à-dire l'espace défini par un cours d'eau et les divers « écoulements » alimentant ce même cours d'eau.

Trop souvent les cours d'eau servent de « frontière » aux territoires alors qu'ils définissent « naturellement » une entité globale et indivisible.

On peut également reconnaître la configuration laissée par les activités humaines (passées et présentes), par ex : un vignoble, une appellation d'origine, une activité industrielle ou minière (ex : les « anciens » bassins miniers d'Auvergne encore « marqués » par cette présence), etc.

On peut de la même façon définir un territoire grâce à ses richesses naturelles à conserver, ex : un site naturel, un secteur possédant une structure unique et fragile (ex : les tourbières), un bassin de captage d'eau potable, un lieu abritant une flore ou une faune exceptionnelles.

Cela existe déjà avec des définitions et protections inscrites notamment par des directives européennes (ex : natura 2000), le seul regret c'est qu'une fois de plus cela à été décidé par le haut sans guère y associer les habitants et usagers (ni même les naturalistes éclairés).

La définition d'un territoire peut évidemment associer plusieurs de ces caractéristiques, si l'ensemble présente une certaine unité.

### De quelle taille ?

Cela mérite réflexion, quelle taille (superficie) pour chaque territoire défini ? À la Révolution française, lors de la création des départements (rappelons dans un but de « contrôle » de l'état républicain), il avait été parallèlement défini des cantons, correspondant (en gros) au déplacement journalier maximum que permettaient les moyens de l'époque.

Ce n'était pas idiot comme critère, aujourd'hui évidemment ces critères ne sont plus d'actualité même si en certaines zones rurales les déplacements sont également un facteur non négligeable.

On pourrait imaginer qu'une fois des territoires (ou pays) définis, ils pourraient remplacer les cantons actuels. D'autant plus que le dernier découpage de ces derniers est complètement ahurissant, vu qu'il ne correspond qu'à un chiffre (population à peu près identique de chaque canton, rural et urbain) qui ne tient absolument pas compte des autres caractéristiques locales (activités, relief, etc.).

## Du pays à la région !

Ces pays identifiés (et acceptés par les populations, cela va sans dire), ils pourraient être regroupés pour former une « région », nouvelle ou correspondant à des situations déjà en partie existantes.

Tout en gardant à l'esprit que ces « unions » (ou fédérations, les liens entre les territoires restant à définir) devraient conserver une taille modeste et correspondre à une réalité, que l'on pourrait nommer « caractère régional ». Partant de cette nouvelle « distribution » (pays et régions), le département apparaît inutile.

## Et combien de régions « renouvelées » ?

De 22 actuellement la réforme a défini 13 régions administratives. La nouvelle recombinaison proposée (pays puis régions) aboutirait à combien ? La réponse ne peut être faite avant cette recombinaison, pour ma part je pense que ces régions renouvelées ne devraient pas être plus grandes que 3 à 6 départements actuels (pour donner un ordre de grandeur moyen), toujours dans l'idée de rester dans une taille plus proche des habitants.

Ce qui pourrait donner un chiffre entre 25 et 30, donc un nombre plus élevé qu'actuellement, surtout si on tient compte qu'au niveau européen (si cette comparaison est conservée ?) nombre de pays sont plus petits que nos régions françaises. Donc vouloir des régions plus vastes n'a aucune justification.

Nous n'avons pas fait la révolution en proposant cela, certes, mais ne serait-ce pas l'occasion de mettre sur la place publique (aux mains des citoyen(ne)s) un débat redonnant envie de se (ré)approprier son espace, de reconnaître (et donc de s'y reconnaître) des valeurs communes, un habitat à partager, des activités à mettre en valeur, des richesses à protéger, etc.

## Des erreurs à ne pas refaire

Cette nouvelle organisation territoriale ne pourra être acceptée par tous que si les citoyens y sont fortement associés. Ce qui n'a pas été le cas jusqu'à aujourd'hui, deux exemples :

- Parc naturel régional des volcans d'Auvergne. À sa constitution, il était demandé aux communes « périphériques » si elles voulaient rejoindre le parc ou non. Certaines communes ont décliné l'invitation pensant plus aux « obligations » d'un secteur protégé, qu'aux atouts d'un parc naturel.

Le périmètre a donc été tracé, non pas sur des critères objectifs (étendue réelle de la chaîne des volcans par exemple), mais sur la décision d'élus frileux ou volontaires.

- Les communautés de communes. Après la constitution de plusieurs communautés de communes (même scénario pour les communautés d'agglomération), il restait des communes seules, enserrées par les regroupements

déjà constitués. Ce fut alors des décisions préfectorales qui « obligèrent » ces communes isolées à rejoindre telle ou telle communauté.  
Et tout cela bien évidemment sans aucune consultation citoyenne !  
Dans ces conditions, comment intéresser les citoyens à la gestion de ces territoires, de les impliquer dans le choix des compétences transférées aux nouvelles structures ?

### Quelle représentation « politique » ?

Aussitôt que l'on reparle de modification territoriale vient le débat sur la représentation, les élus, les instances, etc.

Là, c'est tout un autre sujet, que nous aborderons en parlant plus précisément de démocratie.

Il est assez évident que notre système de représentation est pour le moins « malade », il faudra donc étudier une autre façon de « gérer » les territoires ainsi définis.

Mais on pourrait très bien envisager (dans une phase de transition) de garder (en tout ou partie) cette démocratie représentative, en conservant les 3 niveaux que seraient les communes, les pays (qui « remplaceraient » les cantons actuels ?), les régions. En attendant un autre type de représentation (et donc de prise de décision) à construire.

La refonte (démocratiquement élaborée) territoriale pourrait être à ce sujet un excellent laboratoire de ces expérimentations nécessaires.

On y reviendra donc !

## **Des territoires avec des valeurs communes**

On l'a déjà énoncé cela ne voudrait rien dire s'il ne s'agissait que de définir de nouvelles entités administratives. La réflexion doit en même temps aborder un aménagement du territoire correspondant à des critères spécifiques (d'un pays, d'une région à l'autre), mais également s'appuyer sur des valeurs et principes susceptibles de « refondre » un sentiment d'appartenance à un lieu, pour y défendre un « présent du mieux vivre », et y développer un avenir pour les générations futures.

Des territoires définis avec leurs propres caractéristiques, ce n'est absolument pas contradictoire avec le partage de valeurs communes si on se place dans une optique de coopération, de complémentarité et de solidarité.

Ce qui est tout le contraire d'une société basée sur la compétitivité, la spécialisation et la concurrence !

*Il faut donc changer radicalement les références, ce qui passe par « une révolution des esprits » bien au-delà d'une réforme territoriale.*

Mais n'oublions pas que pour s'impliquer dans un avenir commun sur des valeurs où l'entraide et la solidarité seront le ciment, il faut aussi se reconnaître dans un espace habité, car c'est dans cet espace (avec ses caractéristiques propres et ses habitants) que se construira ce « nouveau commun ».

## De fausses bonnes idées

Avant d'examiner ces valeurs communes, regardons les arguments souvent défendus pour justifier de nouveaux aménagements (ou déménagements) territoriaux.

Prenons que deux exemples, cela suffira : l'emploi et la croissance !

**L'emploi** : tout projet d'aménagement (installation d'une nouvelle activité, grand projet collectif, etc.) est justifié par le fait que cela créera des emplois (même si cela ne « profite » pas toujours aux locaux !).

Il faut bien dire que depuis des décennies il y a eu plus d'emplois supprimés que d'emplois créés (même si le volume global est sensiblement le même depuis 30 ans), par tous ces grands projets.

Les emplois supprimés (directs ou indirects) l'ont été par les grandes firmes nationales ou multinationales (il devient d'ailleurs difficile de faire la différence), toujours liées à ces grands projets et aménagements.

Par exemple l'installation d'une énième grande surface affiche tant d'emplois créés, combien d'autres qui disparaissent en même temps, directement liés à cette installation ?

La grande ferme de 1000 vaches en Normandie (pas si grande que cela si on compare aux fermes américaines) va « tuer » des dizaines de petites exploitations, est-ce comptabilisé ?

Les exemples sont nombreux et je ne parle pas ici des dégâts souvent irrémédiables sur l'environnement de ces grands projets, « subventionnés » (aides, facilités diverses, primes et dégrèvements fiscaux) par les collectivités ou pouvoirs publics.

À l'inverse, les emplois créés localement par des initiatives personnelles ou collectives ne sont jamais (ou très rarement) mis en valeur, ni vraiment aidés (pour ne pas dire combattus !). Ils sont pourtant essentiels à la dynamisation des territoires, quand ce n'est pas simplement pour que ces territoires ne meurent pas complètement.

On peut citer ces initiatives de proximité que sont les nouvelles ressourceries locales, les cafés associatifs, les installations de jeunes agriculteurs (en recherche difficile de terrains disponibles), les regroupements d'achats (marchés locaux) favorisant les produits locaux de qualité, l'implantation de commerces « multi service », la création de logements communaux (fournissant du travail aux entreprises locales), etc.

On le voit facilement le « chantage à l'emploi » n'est qu'une façon de faire accepter des aménagements critiquables et uniquement justifiés par la recherche de nouveaux débouchés et profits pour ces grands groupes capitalistes. Avec un argument « phare », mettant les élus en concurrence : si cela ne se fait pas chez vous, ce sera chez votre voisin !

Un nouvel aménagement du territoire ne devra s'appuyer que sur les emplois « utiles » apportant un mieux-vivre (proximité, qualité, lien) aux habitants.

De toute façon aucune création d'emploi ne devrait justifier la perte de richesse locale, environnementale, ou humaine. On ne peut pas chiffrer ce que l'on perd, et cela ne réduira en rien le cancer du chômage organisé par le système du libre-échange généralisé.

*À ce propos si la quantité de travail global diminuait, on ne pourrait que s'en réjouir car cela permettrait un mieux-vivre pour tous par un partage équitable de ce même travail !*

**La croissance** : Un mythe répandu et largement repris par les médias et nos décideurs, nous ne sortirons de la « crise » que si nous retrouvons la croissance !

Comme nous l'avons déjà exprimé, il s'agit d'une illusion liée à la période (les trente glorieuses) où les besoins d'équipement et de reconstruction donnaient une croissance à deux chiffres.

Une première réflexion, de quelle croissance s'agit-il ?

La mesure est le PIB (production intérieure brut), c'est-à-dire tout ce qui est produit (et commercialisé) dans un pays, que ce soit des choses « positives » ou non (ex : une épidémie de grippe augmente le nombre de traitements, donc de ventes de médicaments, donc la croissance).

Inversement le temps (bénévolat) passé dans une association d'aide à la personne (par exemple) n'est pas comptabilisé, non-marchand, non-chiffrable !

Déjà cette croissance-là est critiquable, mais en plus elle n'a jamais vraiment cessé d'augmenter, même si le taux est inférieur aux décennies passées.

Depuis 30 ans, dans tous les pays « développés » la croissance n'a jamais été liée à une amélioration de la situation économique (et surtout sociale) : augmentation continue du chômage, creusement des inégalités, détérioration des conditions de vie et de travail, destruction de l'environnement.

Et malgré tout on continue à nous abreuver de ses « bienfaits » en essayant de nous vendre la croissance verte qui ne sera que la marchandisation de la nature.

En réalité c'est le système capitaliste qui a besoin d'une croissance infinie, la recherche du profit ne se nourrissant que de l'augmentation du volume de produits mis sur les marchés.

### D'autres références

En opposition à cela certains parlent de « rentrer en décroissance », c'est-à-dire de penser un modèle de société où un mieux-vivre remplacerait un « toujours plus ».

Dans le système actuel, une croissance nulle (ou même négative) n'apporte qu'austérité et misère supplémentaire, c'est logique !  
Il s'agit donc de construire un autre modèle non comparable avec les références actuelles (PIB).

On ne peut qu'être pour une croissance des connaissances, d'une meilleure santé, de plus de convivialité, de lien social, etc.  
D'autres références, cela implique également de rompre avec un modèle basé sur l'accumulation de biens matériels, accumulation présentée comme élément du bonheur (« faites-vous plaisir », dit la publicité). Or des études sociologiques démontrent qu'une fois les besoins de base satisfaits, il n'y a pas augmentation d'une sensation de mieux vivre. Au contraire, l'accumulation de biens et de richesse provoque une augmentation du stress et de l'insécurité.

Résultats à méditer certainement !

Il s'agit de « renverser la vapeur » en imaginant une autre société avec d'autres valeurs, d'autres références. C'est un chantier énorme et il va falloir repartir du local pour expérimenter et construire cet « autre monde possible »

D'où l'intérêt de « relocaliser » et donc de mettre la priorité sur un autre développement partant des territoires.

### **Photographie**

Afin d'imager ce que nos décideurs ont dans la tête, un exemple :

Récemment, dans le quotidien régional, le président et le vice-président de la région Auvergne se félicitaient de l'avenant signé par VINCI (la multinationale gérante d'autoroutes, de parkings, de transport routier et promoteur du projet d'aéroport NDDL), concernant la gestion, pour les 15 prochaines années, de l'aéroport Clermont-Aulnat.

VINCI annonçant sa volonté de voir le trafic aérien régional augmenter de 30 à 50%, d'ici quelques années, avec un pôle « affaire » sur l'aéroport d'Aulnat !

À l'heure où il faudrait réfléchir à limiter le nombre d'avions en circulation (gros consommateurs d'énergie et d'émissions à effet de serre), nos élus applaudissent devant cette annonce de « croissance » (et d'éventuels emplois ?). De plus ces mêmes élus soulignaient « l'avantage positif » que ce même VINCI puisse gérer à la fois l'aéroport régional mais également celui de Lyon, dans un contexte de fusion annoncée !

*On est vraiment dans la logique du plus grand, plus gros, plus concentré plus incontrôlable et encore un peu plus vite dans le mur !*

*On pourrait également s'interroger sur la main mise du privé sur des services de transport public, avec l'assentiment de nos élus !*

## **Fraternelle et solidaire**

Ces deux critères sont affichés en titre, nous allons les aborder ensemble tellement ils nous paraissent liés.

La fraternité, depuis longtemps présentée comme principe de la république, ne semble plus être au goût du jour tellement les notions de compétition et le mythe de la réussite, ont remplacé ce qui était un ciment de notre société française.

Avec la crise et les difficultés de vivre (voir survivre) le repli sur soi est un réflexe facilement amplifié par tous ceux qui trouvent un intérêt à pousser les populations les unes contre les autres.

Nation contre nation, culture contre culture, ethnie contre ethnie, région contre région (quand ce n'est pas l'utilisation de club sportif pour exacerber les oppositions). La compétition devenant le principal moteur, il est logique que le modèle dominant utilise les différences non pas comme une richesse à partager mais comme « signes néfastes » qu'il faut combattre au non d'un « modèle social » unique (modèle qui n'existe que dans les « esprits perturbés » comme sous les pires dictatures).

Aussi tout signe de recherche d'un autre modèle de vie devient suspect :

- tel jeune qui ne recherche plus du travail (ils sont près d'un million en France) et se « contente » d'un minimum de revenu pour « organiser » sa vie dans l'entraide et la simplicité.
- tel autre qui refuse un travail dévalorisant et mal rémunéré, aussitôt affublé de « parasite » et d'assisté qu'il faut sanctionner.
- un autre encore qui choisit comme habitat une yourte ou préfère le « nomadisme », au pavillon de banlieue, aussitôt taxé de « marginal ».

La fraternité est tout le contraire, nous sommes tous des humains qui avons le droit de choisir notre mode de vie, nous sommes frères et chacun possède une richesse qui fait un tout dans une société apaisée.

En Auvergne, contrairement peut être à de « fausses idées reçues » (une certaine retenue face à « l'étranger »), ces valeurs de fraternité et de solidarité ont une origine « historique ».

Comme je l'ai dit au début de ce plaidoyer, l'Auvergne a une forte tradition d'immigration et d'émigration, ce qui, très souvent, a forgé une « acceptation » des différences.

### L'auvergnat, un émigré ?

Dans ma propre famille, nombreux ont été ceux qui sont partis « ailleurs » pour chercher de quoi vivre et faire vivre leur famille. Ma mère, mes grands parents, par exemple, ont, pendant des années, « vendu » leur force de travail loin de leur lieu de naissance (Paris, Lyon, Marseille, etc.).

C'était une règle pour nombre de familles rurales et modestes de notre région (au sens large d'un massif central désœuvré). Ces voyages, rencontres, aller et venues ont souvent favorisé un « mélange » de culture, de tradition, et de compréhension de « l'autre ». Ce qui n'a jamais empêché de rester attaché à son terroir, d'y revenir souvent et de s'y « réinstaller » par la suite.

Et combien de jeunes partaient, encore récemment, « à la capitale », nommés sur un emploi de la fonction publique (la poste, les impôts, l'éducation nationale, etc.), en attente d'un « retour », laissé au bon vouloir d'une administration toujours autant centralisée !

### L'Auvergne terre d'accueil et de refuge

Tout le monde connaît ces villages de Haute-Loire, souvent pris en exemple, pour leur action envers les juifs pourchassés pendant l'occupation allemande.

De même l'accueil de tous ces réfugiés du franquisme qui avaient traversé les Pyrénées pour trouver un peu de paix ici, loin de leur pays.

Que dire de l'époque « glorieuse » où l'entreprise Michelin employait 30 000 personnes avec un pourcentage très élevé de Portugais, fuyant la misère d'un pays en guerre coloniale, sous la dictature de Salazar ! (Clermont-Ferrand était devenue la ville la plus « portugaise » de l'hexagone).

À la même époque (années 70-80) nombre de Marocains (entre autres) étaient arrivés (attirés par le rêve d'un « avenir prometteur »), dans les entreprises de la région, en manque de main d'œuvre.

Juste avant (années 40 à 60) c'étaient les Italiens, Polonais, etc. qui venaient extraire le charbon de nos mines, ces populations sont la plupart

du temps restées ici, apportant à nos régions un mélange de cultures encore très présent.

Oui, l'Auvergne a été, à la fois, terre d'émigration et d'immigration donnant à la fraternité, la tolérance et l'hospitalité ses lettres de noblesse et laissant dans la population ces traces du « vivre ensemble »

### Une solidarité ancrée dans la culture locale

Cette fraternité va de pair avec une tradition de la solidarité. Dans les périodes difficiles, les populations développent « naturellement » une solidarité dans le travail et les épreuves de la vie.

Dans nos villages (il n'y a pas encore si longtemps), les rendez-vous imposés par le cycle de la vie rurale lié aux travaux de la terre (moissons, vendanges, foires, etc.) étaient l'occasion de grands rassemblements, à la fois de travail, d'entraide, de convivialité et de culture (danse, musique, etc.).

Même si ces traditions se sont un peu (beaucoup) dissipées de par le fait du changement du travail agricole, nombre de fêtes locales conservent ces habitudes : fête du pain, du cochon, de la transhumance, des pailhats (cultures en terrasses), etc.

Ce qui montre le besoin de se retrouver ensemble pour partager et maintenir un lien social indispensable à un « vivre ensemble ».

### Perte de ces valeurs

La société « moderne » qui a dépeuplé les campagnes pour les villes, a modifié quelque peu cette solidarité dans les travaux communs.

Le modèle du « chacun pour soi » n'est également pas étranger à cette perte de tradition de rencontres et d'échanges.

Un travail « individualisé », un habitat dispersé (ou au contraire densifié en hauteur sans lieux « communs »), ont également contribué à un isolement rempli par la télévision, les émissions de variété, les jeux et les séries « romancées ». Chacun dans sa voiture et de moins en moins dans les transports en commun (sauf encore en ville).

Comment, dans ce contexte, ne pas « comprendre » un éloignement envers « l'autre », un rejet de la différence au modèle « standardisé ».

Si on rajoute les difficultés de vivre depuis les politiques d'austérité, le chômage, la suppression programmée des services publics (cette fameuse « crise » qui dure depuis 30 ans !), pas besoin d'être un expert pour constater ces modifications dans notre mode de vie et la perte progressive de ces valeurs de solidarité et de fraternité.

On peut facilement imaginer que les nouvelles régions « déshumanisées » ne vont pas aller dans le sens d'un développement d'un mieux-vivre. De là l'obligation de retrouver une assise locale pour pouvoir remettre du vivant et de l'humain dans nos relations.

## Des évolutions positives

Tout n'est pas aussi sombre que cela, depuis une bonne décennie, on voit venir (ou revenir) de nouveaux habitants (la démographie de l'Auvergne devient positive après des années de diminution) qui essaient d'autres modèles de vie commune.

Toutes ces initiatives (déjà mentionnées plus haut) d'échanges, de récupération et de recyclage, de partage, de lieux de vie culturelle, d'habitat groupé, etc. sont le signe que cela « bouge ».

C'est ce mouvement, ces expérimentations qu'il faut soutenir et développer. Un aménagement du territoire qui mettrait en avant soutiendrait et aiderait ces initiatives locales est tout le contraire du modèle que l'on nous propose. Modèle où grands projets inutiles et compétition des territoires nous entraînent dans une spirale infernale créant déshumanisation, désertification, austérité et atteintes à l'environnement souvent irréparables.

## Fraternelle au-delà

Quant on parle de fraternité, il ne s'agit nullement de la limiter à un territoire, une région. À l'heure de la mondialisation, les moyens de déplacement et de communication ont « raccourci » les distances. Nous faisons partie d'un « village global », en Europe l'ouverture à l'Est, notamment, a créé des mouvements de population qui apportent difficultés pour les nouveaux arrivants et parfois rejet par les populations locales.

Mais là aussi la fraternité n'est pas absente, citons seulement le travail exemplaire d'associations telle que RESF (réseau des écoles sans frontière) pour venir en aide à ces populations désœuvrées.

Combien d'écoles, d'enseignants, d'associations de parents d'élèves se sont mobilisés pour accueillir ces enfants, ne pas les séparer de leur famille ou tout simplement refuser une expulsion « musclée » du territoire !

Quand on nous dit qu'il faut « ouvrir » les frontières pour un marché « libre et non faussé », on oublie tout simplement que la misère, elle, ne connaît pas les frontières et cela depuis la nuit des temps !

Nous sommes tous de la « même famille », celle de la république qui a inscrit en lettres majuscules les droits de l'homme et du citoyen.

Que nous soyons Auvergnats, Bretons, Alsaciens ou Provençaux, nous sommes des citoyens aux mêmes droits et devoirs. Nous sommes également Européens, Méditerranéens et habitants de la même planète.

Nous n'avons pas d'ennemi, nous ne sommes pas en compétition avec nos voisins, nous voulons la paix et le droit de vivre ici, ensemble avec nos différences et nos richesses.

## Une Auvergne préservée

Nous l'avons déjà exprimé précédemment, préservée ne veut pas dire conservée en l'état.

Préservée ne s'adresse pas plus à une « nature » à laquelle il ne faudrait pas toucher car encore relativement « conservée » par rapport à une période antérieure.

Pour moi, ce terme signifie à la fois protéger, mettre en valeur, et « aménager » intelligemment dans une optique présente et à venir, permettant aux générations actuelles et futures de vivre dans des conditions correctes et dans un environnement assurant justement cette vie dans sa globalité.

Il s'agit après ces termes un peu « fourre tout » de lier les activités humaines et l'espace accueillant ces activités en harmonie et complémentarité.

### Les espaces « naturels »

L'Auvergne est une région possédant ce que l'on nomme des espaces naturels, rappelons que deux PNR sont présents dans la région, fait assez rare auquel il faut rajouter d'autres zones sensibles et répertoriées comme telles (ex : natura 2000).

Ces zones sont une richesse rare, si on tient compte que partout dans le monde de nombreux espaces dits « naturels » sont menacés pour ne pas dire irrémédiablement invivables pour longtemps (Tchernobyl, Fukushima...).

D'autres ont carrément disparu à jamais, comme des pans entiers des forêts primaires d'Amazonie ou d'Indonésie.

Soyons précis avec ce terme naturel, souvent ces territoires (en France) ont été façonnés par l'homme et ses activités : pâturages, forêts, barrages, etc. Ce ne sont donc pas des héritages originels que l'on n'aurait jamais « touchés ».

Ils sont aujourd'hui ce que nous en avons fait avec bien sûr l'action des éléments extérieurs (périodes climatiques) et leur évolution propre.

Cela dit, si ces espaces possèdent des richesses au-delà des paysages et de la beauté des sites, il faut savoir les « utiliser » avec l'idée qu'après nous la vie devra continuer. Par exemple le bois, ressource importante dans notre région, a de tout temps été utilisé par l'homme. Il s'agit d'avoir une « gestion durable » comme diraient nos technocrates, mais cela ne doit pas être simplement un mot écrit sur beau rapport.

Actuellement on utilise beaucoup trop de bois d'importation « moins cher », sans tenir compte des déséquilibres écologiques non chiffrés, que cette surexploitation engendre.

De même pour nos sources d'eau, bien inestimable qui devrait être classé parmi les « communs » non privatisables.

Saluons au passage ces municipalités qui reprennent la gestion directe de leur eau potable pour la soustraire aux appétits des marchands « de nature ».

Pour conclure, la gestion et la conservation (dans le sens de préservation) de nos espaces naturels doivent être inclus dans les activités humaines des territoires comme un élément indispensable d'un tout.

Il est donc évident que l'on ne peut « chiffrer » (monétairement parlé) telle ou telle richesse naturelle car souvent irremplaçable à l'échelle humaine (même sur plusieurs siècles). Combien faudra t-il de générations pour qu'une terre agricole « brûlée » par les intrants chimiques, retrouve une fertilité naturelle ?

Le « système compensatoire » mis en place récemment pour pouvoir détruire ici sous prétexte que l'on « refait » ailleurs est à proscrire car absurde au niveau environnemental.

Il est bien plus simple de préserver, conserver et entretenir ce qui existe, mais cela n'est pas « nourrissant » pour les marchés, car défaire et refaire cela crée de la croissance capitaliste.

Cette préservation doit être menée par les habitants et non pas dépendre d'une énième directive « pondue » on ne sait où. Par contre à partir du moment où ces richesses naturelles sont un bien commun, leur préservation va bien au-delà d'un territoire limité.

Il faut alors une gestion prévisionnelle globalisée en concertation avec les habitants et utilisateurs du territoire concerné, par exemple avec les exploitants agricoles si ces derniers ne se prennent pas pour des « chefs d'entreprise » ayant une production à assurer quelles que soient les conséquences sur les milieux.

À propos de cette agriculture « intensive », il faut aussi ne pas perdre de vue que tous les 20 ans, on perd (en France) l'équivalent d'un département en terrain agricole.

À ce rythme-là combien restera t-il de « terre nourricière » dans un siècle ?

Un autre modèle d'agriculture, respectueux de la terre et de ceux qu'elle nourrit demande de l'espace (la concentration des élevages aboutissant à des scandales sanitaires et environnementaux, sans parler des animaux réduits à n'être que des machines à produire).

Un espace partagé, un espace préservé, un espace entretenu.

### Les services publics (ou généraux)

Un territoire ce sont des espaces naturels (quand il y en a encore !), des activités, un habitat, des moyens de déplacement, une distribution d'énergie, etc.

Pour assurer tout cela il faut des services publics (c'est-à-dire au service du public) ou services d'intérêt général (pour reprendre un terme « européen » !).

Depuis 30 ans, on ne compte plus les services publics supprimés en zones rurales : bureaux de poste, écoles, collèges, hôpitaux et maternités, voies de chemin de fer, etc.

Comment maintenir une activité humaine sans services à la personne, et l'on pourrait rajouter (par effet « domino ») la fermeture des commerces de proximité (alimentation notamment), la disparition de nombreux artisans et la chute continue du nombre d'agriculteurs.

*Une Auvergne préservée c'est aussi un territoire où sont présents (et vivants) les services nécessaires à une vie « normale ».*

Lorsqu'on ferme un service, une voie de communication, il devient encore plus difficile d'obtenir une « réouverture ». Par exemple dans l'Education nationale on ferme une classe si l'effectif passe en dessous de 13 élèves, pour la rouvrir il faut passer « au-dessus » de 28 !

Et que dire de ces voies ferrées laissées à l'abandon depuis des années, envahies par la végétation et condamnées à « perpétue », car les remettre en état serait bien trop coûteux !

Un exemple du genre : la ligne SNCF Clermont Fd Montluçon, fermée il y a quelques années, empruntait un ouvrage d'art assez exceptionnel : le viaduc des Fades, ouvrage abandonné à la rouille et qu'il faudra peut-être démonter dans quelques années (avant qu'il ne s'écroule dans la Sioule ?)

Ce viaduc construit au début du XXème siècle était à l'époque le plus haut viaduc d'Europe et nombre de touristes faisaient le déplacement pour venir admirer ce chef-d'œuvre de réalisation humaine, comme l'est aujourd'hui le viaduc de Millau !

Trop cher pour remettre en état cet ouvrage (qui ne demandait qu'une couche de peinture pour rester encore jeune), ligne pas assez « rentable », etc.

Quelle gabegie d'abandonner un tel « monument » !

Est ce qu'un classement « monument historique » pourrait le sauver ?

Comme parfois on conserve « l'ancienne école » en l'état pour en faire un musée !

N'est-il pas plus intelligent de s'occuper des « vivants » et des équipements qui existent (et qui ne demanderaient qu'à remplir leur rôle) plutôt que de les transformer en « mémoire du passé ». Ce passé présenté comme rétrograde, frein au progrès ! Ou plutôt frein à la recherche d'un profit toujours plus haut ! (le profit pas le viaduc !).

#### Une petite parenthèse par rapport au rail

Depuis des décennies tout l'effort de l'infrastructure ferroviaire en France est mis sur les LGV (lignes à grande vitesse)

Or, contrairement à une idée reçue, ce n'est pas pour des raisons de rentabilité car le TGV est largement déficitaire. C'est un choix « industriel » accentué par le « toujours plus grand, plus vite » et la notoriété d'avoir sa ville (sa région) desservie par ce « fleuron » de la technologie française !

Ce qui explique largement l'abandon de toutes les lignes secondaires, on ne peut pas tout financer !

Tant pis pour ces millions de français qui utilisent chaque jour pour se rendre à leur boulot (et leur établissement scolaire) les TER et RER !

À noter que les lignes TGV sont très majoritairement utilisées par une classe sociale composée de cadres supérieurs et décideurs, en déplacements « d'affaire », où l'importance du déplacement se mesure plus en minutes « gagnées » que dans l'objet même de leur travail !

#### Brève conclusion

Un aménagement du territoire pensé et conçu pour les citoyens (et par les citoyens) aurait pour objectif la **préservation** de l'existant, mais également la remise en état d'équipements présents et la réalisation de nouveaux, jugés nécessaires

Donc ce n'est pas une « conservation » en l'état, mais bien une étude des besoins et leur satisfaction, en partant des capacités de chaque territoire.

Capacité à fournir des ressources, à les maintenir pour les générations futures et en accueillir d'autres ne mettant pas en péril l'existant.

## Une Auvergne démocratique

Il s'agit d'examiner ici ce que pourrait être une démocratie rénovée au niveau d'une région, ce qui bien évidemment pourrait s'appliquer à toute forme de structure locale.

Je n'ai pas de recette miracle, je voudrais simplement partir de l'existant, y relever les incohérences et les dysfonctionnements et de là imaginer d'autres modèles.

Modèles qui demanderaient assurément une expérimentation, suivie d'un bilan et de conclusions apportant d'autres modifications. La recherche d'une « autre démocratie » demandant du temps et la prise en charge par les citoyens de ces autres modèles.

*Vu l'importance (en volume surtout) de ce chapitre, je propose deux parties distinctes :*

- **Quelques points à préciser**, où je développe les interrogations par rapport à une autre démocratie et la situation actuelle.
- **Quelques propositions pour...** où j'essaye d'imaginer un autre modèle d'élaboration et de validation d'une réforme (ou projet).

## Quelques points à préciser

### La démocratie représentative

Présentée souvent comme la « seule démocratie » réaliste, elle montre chaque jour ses limites et surtout ses dérives.

En effet, la délégation de pouvoir à des élus désignés au suffrage universel paraît, au départ, un progrès par rapport à d'autres formes existantes ou ayant existées (pouvoir royal, féodalité, dictature, etc.).

Mais il est malheureusement regrettable que ce système se soit transformé en « politique spectacle » où la désignation de nos représentants s'apparente plus aux méthodes du show-biz qu'à une réelle représentation citoyenne.

La personnalisation des candidats (exacerbée par l'élection d'un président « tout puissant ») s'apparente plus à un système de « principauté », avec une concentration des pouvoirs aux mains de quelques « chefs » de clans.

La fonction des partis politiques, des médias et d'une idéologie de la compétition à tout va, accentuent encore ce phénomène.

Et que dire de l'influence des puissances de l'argent qui dictent à leurs « vassaux » (et donc redevables à ceux qui financent leurs campagnes électorales) ce qu'ils doivent faire !

On assiste donc à l'émergence d'une classe politique, basée sur la professionnalisation des postes (être élu n'a jamais été un métier), classe qui se coopte entre personnes souvent issues d'un même milieu social (voir familial), de formation et de culture semblables.

Dans ce système, on ne peut accéder à un poste « important » que si l'on fait partie de ce sérail !

*Nous sommes loin d'une représentation du peuple, dans sa diversité et sa richesse ! Il n'y a qu'à examiner la composition sociale de nos diverses assemblées d'élus !*

### Démocratie participative

Afin de masquer ces dysfonctionnements, depuis quelques années, on parle beaucoup de démocratie participative et l'on multiplie, à cet effet, les grandes « concertations », au niveau local et national.

Ces concertations ne sont en réalité qu'un simulacre de « consultations », les décisions (études et choix) étant déjà prises, il s'agit simplement de faire croire que la population a été associée à ces décisions.

Cela permet de mieux faire passer ce qui souvent est difficile à digérer, un peu comme de prendre une pilule qui faciliterait le transit !

Et puis, très souvent, on nous présente un choix à faire, en nous expliquant qu'il n'y en a pas d'autres possibles. Et si le peuple ne « comprend » pas, on passe outre ! Je ne citerai comme exemple que l'adoption du TCE (traité constitutionnel européen), après un référendum négatif (en 2005) !

Un de ces derniers simulacres a été d'organiser une large consultation sur la transition énergétique, à condition de ne pas aborder le nucléaire ni l'extraction des gaz et pétrole de roches profondes !

### Démocratie directe

Souvent annoncée comme le « must » de la démocratie, la démocratie dite directe est plus difficilement praticable qu'il n'y paraît.

En effet nous connaissons tous des assemblées dites « générales » où quelques ténors imposent leurs vues sur l'ensemble des présents.

Cette démocratie de base peut néanmoins trouver sa place à condition de respecter des règles et des pratiques où chacun peut s'exprimer et où la confrontation des idées ne devient pas un champ de bataille aux mains des « guerriers de la politique ».

### Minorité, majorité, consensus

En parlant de règles nécessaires, il convient de définir ce que l'on entend par ces termes.

La démocratie serait, par principe, l'expression d'une majorité, obligatoirement meilleure que la prise de décision par une avant-garde éclairée !

En y regardant de plus près, la plupart de nos représentants, élus « démocratiquement », ne le sont réellement qu'avec 15 à 20 % d'un ensemble de citoyens.

Les élections à deux tours (dits « majoritaires ») permettent à un candidat d'être élu avec seulement une part minoritaire de suffrages.

Avec 50% d'abstention (sans parler de ceux qui n'ont pas le droit de voter, ceux qui ne sont même pas inscrits sur les listes électorales et les bulletins blancs et nuls non comptabilisés), dans le meilleur des cas, le « gagnant » obtient le siège avec 1/5 des suffrages possibles.

On est très loin d'une expression majoritaire.

La proportionnelle paraît plus « juste », mais elle est également soumise à des conditions et limitée aux seules formations politiques, dites représentatives.

### *Quel que soit le mode, qu'en est-il des minorités ?*

La démocratie ne devrait-elle pas prendre en compte tous les avis, le droit des minorités devrait être reconnu, d'autant plus quand il s'agit de droit à la vie d'une communauté « réduite ». Un exemple : que pèse une tribu d'Amazonie de quelques centaines d'individus ? On pourrait presque dire

pareil pour une communauté rurale de chez nous, utilisatrice et protectrice d'un territoire, dont on a décidé « majoritairement » qu'il devait être « valorisé » sans prendre en compte ceux qui y vivent (les exemples sont nombreux, des paysans du Larzac au projet de barrage du Testet dans le Tarn, en passant par Notre Dame des Landes).

### Consensus

Le consensus n'est pas, comme on pourrait facilement le résumer, une décision prise sans aucune opposition, c'est-à-dire quand tout le monde est d'accord sur un sujet.

Arriver à un consensus, c'est surtout aborder une question en prenant en compte tous les avis, débattre des différentes solutions, prendre le temps de la réflexion avant de décider.

Cela demande du temps et une façon de faire bien différente d'un vote majoritaire.

Le principe est d'arriver à un accord où il ne subsiste plus d'opposition franche, en proposant à chaque « contestation » une reformulation ou un aménagement.

Si, malgré cette procédure, le consensus n'est pas atteint il n'y a pas de décision de prise. Il n'y a ainsi rien d'imposé, laissant au temps la possibilité de reprendre une réflexion qui peut évoluer.

### Information et formation citoyenne

Afin qu'un grand nombre puisse participer aux prises de décisions encore faut-il bien connaître et maîtriser les sujets à traiter.

Très souvent l'information donnée est succincte (quand elle n'est pas simplement cachée) et ne permet donc pas de mesurer tous les facteurs en jeu.

Par exemple les enquêtes d'utilité publique sont très limitées par manque de volonté et de moyens, seuls y participent des citoyens bien informés et déjà mobilisés par le projet.

Pour que les citoyens consultés puissent vraiment participer aux prises de décision, il faut également qu'ils connaissent, le mieux possible, tous les méandres de l'administration, des règlements et législations concernés et qu'ils aient accès à des documents compréhensibles.

Tout cela demande une formation, qui devrait faire partie d'un minimum civique. Il ne s'agit pas seulement de comprendre les tenants et aboutissants d'un sujet mais également avoir envie de s'y intéresser.

A partir du moment où les seules consultations sont tous les cinq ans, sans d'autres occasions de s'exprimer, on est très loin de ce que l'on nomme démocratie et l'on ne favorise pas une participation active à « la vie de la cité ».

## Programmes, mandats et contrôle

Dans notre démocratie représentative, chaque candidat (ou groupe de candidats) à une élection, présente un programme à réaliser pendant un mandat (défini dans le temps, selon le type de mandat).

Combien de programmes ont été réellement menés au bout ?

Il est certes difficile de prévoir ce qui est réalisable sur une période, mais le plus important c'est le contrôle qui devrait être fait. On parle de compte rendu de mandat (très rarement réalisé), mais le contrôle (ou la mesure du fait et du non-fait) ne devrait pas attendre la fin du mandat, mais être permanent. Ce qui demande un autre système de participation.

Une fois élu (pour une durée de plusieurs années) le « mandaté » a quasiment les coudées franches car il ne doit rendre compte de rien ou si peu ! Son seul vrai souci étant de préparer sa réélection !

Non seulement les programmes « disparaissent » (aux yeux de ceux qui ont voté) au bout de quelques semaines, mais très souvent ce qui est effectivement fait (ou décidé) n'était pas dans le mandat !

Évidemment il y a toujours des imprévus et il faut pouvoir s'adapter aux changements, mais pour des sujets importants les consultations « intermédiaires » ne devraient elles pas être la norme ?

*Ne pourrait-on pas imaginer un mandat, pour réaliser un programme, et limité dans le temps à la durée nécessaire ?*

Une fois ce programme réalisé le mandat prendrait fin et si le programme ne peut l'être (ce qui peut arriver) le mandat prend fin également.

Avec, dans ce principe, des programmes clairement définis, précis et réalisables dans un temps donné.

## Représentation proportionnelle à quoi ?

Le nombre d'élus représentant les citoyens doit répondre à des règles définies.

Aujourd'hui les situations sont très différentes selon le type de mandat (élu municipal, conseiller général, régional, député).

Prenons l'exemple des conseillers généraux avec la refonte des cantons entrant en vigueur aux élections de 2015.

Jusqu'à présent les cantons étaient restés comme à leur origine (ou presque), héritée de la Révolution Française (rappelons la création des départements).

De grandes différences de population existaient selon les cantons ruraux et urbains (depuis un siècle, la répartition campagne / ville a été fortement modifiée), ce qui faisait qu'un conseiller pouvait être élu avec quelques centaines de voix et pour un autre il en fallait des milliers.

Distorsion évidente, le nouveau découpage a voulu harmoniser le même nombre d'électeurs (à + ou - 15% près) pour chaque conseiller et cela sans augmenter le nombre d'élus.

Résultat, des cantons immenses en superficie (plus de 100 Kms d'un point à un autre), et d'autres limités à une partie de ville.

La « bonne idée » s'est transformée en une simple règle mathématique ne correspondant à plus rien au niveau territorial.

Il faut certes une proportion par rapport aux habitants, mais ne faudrait-il pas également tenir compte des territoires où vivent ces mêmes habitants ?

Si un territoire se désertifie et qu'il n'est plus guère pris en compte dans les aménagements futurs, par manque de représentation (peu de poids d'un conseiller représentant 1/6 du département par rapport au nombre total de conseillers), il sera d'autant plus abandonné ! Donc le remède aura été pire que le mal !

Pour tenir compte de cette nécessité de « redistribution territoriale » il suffit de prendre en compte à la fois le nombre d'électeurs et la superficie (voir parfois des caractéristiques particulières) du territoire concerné.

Dans la proposition de recomposition de chaque nouvelle région en pays (« remplaçant » les cantons actuels ?), on pourrait imaginer pour chaque territoire (urbain et rural) d'autres règles de représentation, par exemple en mettant un coefficient par 1000 habitants et un autre par km<sup>2</sup> de superficie.

### Composition des conseils régionaux

Un mot sur la composition actuelle. Les conseils régionaux sont formés d'élus répartis par département d'une façon « proportionnelle ». Ce qui donne un nombre d'élus très différent selon les régions (et leurs populations)

Cette répartition est conservée avec cependant quelques réajustements tenant compte des derniers recensements.

Auvergne, aujourd'hui 47 conseillers. Avec la réforme on passe à **44** :

Allier 11 (+ 1) – Cantal 6 – Haute-Loire 8 – Puy de Dôme 19 (- 4).

Rhône-Alpes, aujourd'hui : 157, passant à **160**.

L'Auvergne perd 3 conseillers, Rhône-Alpes en gagne 3. Proportion des élus auvergnats sur la totalité : 21,57%

***Que pèsera alors l'Auvergne ?***

Pareil pour le Limousin « noyé » dans la région Poitou-Charentes Aquitaine Limousin, actuellement : **41** élus sur un total de **181**.

On peut se demander, au moment des choix d'aménagement territoriaux, comment seront prises en compte les « revendications » de certains secteurs aussi peut représentés !

## Trop d'élus de proximité ?

On peut aussi se demander si, à l'occasion on ne va pas en profiter pour réduire le nombre global de représentants élus. En effet un des arguments avancés, l'économie, peut servir de prétexte.

Il y a peu, lors d'une émission télé, des commentateurs « patentés » faisaient remarquer qu'en France il y avait beaucoup trop d'élus, notamment municipaux. Ainsi ils envisagent des fusions de communes (pour réduire le nombre de moitié !)

La France avec ses 36 000 communes, vraiment c'est trop !

À l'origine la commune avait été pensée pour justement mettre de la démocratie au plus près des habitants (et pour concurrencer le pouvoir religieux des paroisses)

Ce qui gêne ces messieurs-dames bien pensants ce sont les élus de proximité, pensez donc ces « gens là » sont trop près des préoccupations des citoyen(ne)s !

Ces « petits maires », entre autres, ne peuvent pas comprendre les enjeux de la mondialisation !

Ils passent leur temps et énergie à essayer de sauver l'école, le bureau de poste, quand ce n'est pas la boulangerie de leur village !

*Que de combats inutiles, alors que les enjeux de demain, dans un contexte mondialisé, sont dans la compétitivité de notre pays, de nos régions !*

### **Photographie**

Une députée européenne, lors d'une récente conférence à Clermont-Ferrand, nous expliquait qu'il fallait que l'union européenne continue la négociation avec les USA, à propos de TAFTA (le fameux traité transatlantique de libre-échange), et cela après nous avoir longuement expliqué tous les dangers de ce futur traité. Pourquoi ?

Un seul argument « canon » : si ce n'est pas nous ce seront les chinois !

Évidemment pour comprendre ce type d'argument il doit falloir être très loin des préoccupations quotidiennes de nos concitoyen(ne)s !!!

### **Autres propositions entendues**

*Je souhaiterais ici commenter deux idées souvent exprimées :*

- *pour moraliser la politique, il faudrait un statut de l'élu !*
- *pour réformer le système il faudrait une nouvelle constitution à la France (la sixième république !)*

## Statut de l'élu

J'avoue que je n'ai jamais bien compris ce que l'on entend par ce « statut » !

Pour moi un élu, qu'il soit désigné par tirage au sort ou « issu des urnes », doit être tout simplement un citoyen mandaté, pour un sujet ou une durée.

*Il doit pouvoir exercer ce mandat avec certaines « garanties » :*

- pouvoir retrouver son emploi, dans les mêmes conditions qu'il l'a quitté
- avoir un revenu garanti pendant son mandat (équivalent à celui qu'il avait avant), avec un minimum décent (pour ceux qui n'auraient pas un revenu minimum avant le mandat, ex : demandeur d'emploi)
- percevoir une indemnité forfaitaire supplémentaire pour couvrir les frais inhérents à sa fonction (déplacements, communication...)

Tout cela existe déjà pour les personnes qui ont un mandat syndical professionnel, je n'invente donc rien ! Ces principes s'appliquant à une délégation à plein temps ou partiel. Personnellement je pense qu'une délégation à temps plein n'est pas souhaitable. En effet, afin de garder un pied dans la vie professionnelle (rappelons que pour moi être élu n'est pas un métier !), il est préférable d'avoir des mandats à temps partiel.

Toutefois dans l'idée de mandat court (quelques mois, par ex.) on peut envisager une délégation à temps plein pendant cette période.

Dans ces principes, tout élu serait soumis aux mêmes conditions, contrairement à ce qui existe actuellement, où chaque niveau (commune plus ou moins importante, parlement national ou européen, etc.) a ses propres règles.

Est-ce cela que l'on entend par statut de l'élu ?

*Durée des mandats :*

Dans les propositions que je développe plus loin, il est question « d'assemblées citoyennes ». Les personnes désignées pour siéger dans ces instances sont donc des élus, dans le sens de représentant d'un groupe plus important.

Ces mandats doivent être courts (lorsqu'ils ne sont pas directement liés à un sujet précis, sujet obligatoirement limité au temps nécessaire de son traitement).

Pour une assemblée dont la tenue demande un temps plus long (pour la mise en application de décisions complexes ou importantes), on peut imaginer une rotation par tiers. Un même élu pouvant siéger un total maximum de 27 mois, avec un renouvellement tous les 9 mois (temps hautement symbolique !). Trois fois 9 = 27

Renouvellement important et temps de « formation » suffisant, permettant une participation active aux travaux de l'assemblée.

On est très loin des 9 ans d'un mandat de sénateur !

Au bout d'un mandat complet (donc 27 mois), toute personne ne pourrait prétendre à un nouveau mandat qu'après une période au minimum identique.

Un seul mandat à la fois et une durée limitée, finis les cumuls !

### La sixième république !

Partant du principe que notre république actuelle (la cinquième) présente quelques tares originelles dans sa représentation, l'idée d'une nouvelle constitution fait son chemin.

Pourquoi pas ?

Mais là aussi il faut savoir de quoi on parle, dans les conditions actuelles une nouvelle constitution devrait être rédigée par une assemblée constituante.

Mais comment désigner cette assemblée ? Et sur quoi statuerait-elle ?

Ne faudrait-il pas commencer par mettre cette idée en débat très large dans l'opinion et aborder les questions de base : qu'est ce qu'un élu, qu'elle est sa fonction, comment est-il désigné, pour quoi faire, etc.

De quels lieux de décision avons nous besoin ?

Je pense qu'avant de vouloir rédiger une nouvelle constitution il serait plus intéressant d'expérimenter de nouvelles méthodes démocratiques dans les instances locales. Ces expérimentations donnant ensuite une « ligne à suivre » pour envisager un autre fonctionnement et d'autres principes au niveau de la nation.

*Du local, au global !*

### **À titre d'exemple essayons d'imaginer un autre système.**

Revenons à nos régions et la réforme nécessaire (si on est d'accord pour dire qu'il en faut une) de l'organisation de nos territoires.

Partons de l'existant : les territoires sont ce qu'ils sont aujourd'hui avec leurs organisations et leurs représentants.

Nous sommes donc dans une phase de transition, entre le modèle existant et un autre à construire.

On l'a abordé précédemment, on peut imaginer une nouvelle répartition territoriale, en définissant des pays (bassins de vie et d'activités) se regroupant en régions de caractère défini et d'une superficie limitée.

Bien, mais comment mettre en place tout cela ? Et qui va le concevoir, et ensuite le valider ?

*Nous avons donc les objectifs à atteindre, imaginons donc un autre modèle d'élaboration d'un projet et de prise de décision.*

## **Quelques propositions pour un autre modèle de concertation et de prise de décisions...**

### **Des lieux de concertation et de décision différents (\*)**

Il s'agit d'imaginer un système composé de trois niveaux (sans hiérarchie entre eux) :

- l'animation (organisation de la démocratie et de la participation d'un plus grand nombre)
- la construction des projets (propositions, élaboration, préparation des choix à faire)
- la décision par des assemblées citoyennes (après larges consultations et débats publics)

*(\*) voir en annexe, une tentative d'organigramme résumant cette idée*

### **Des élus pour animer ?**

Et si le rôle de l'élu était un rôle d'animateur et non plus de décideur ?

Une révolution en fait !

Actuellement nous avons des élus départementaux (les conseillers généraux) et des élus régionaux. Avec des modes de scrutins différents pour chacun mais peu importe, ils sont là.

On peut donc imaginer que dans une phase de transition (entre deux systèmes différents) ils deviennent les animateurs de cette démocratie à réinventer.

*Finis les lobbys puisque les élus n'auraient plus ce pouvoir de décision. Finis également les détournements, les « achats » de voix et autres petits arrangements. Mais ne rêvons pas les « vrais pouvoirs » (capitalistes et financiers) ne disparaîtront pas pour autant. Ils seront toujours présents et ils se manifesteront par ailleurs, mais la démocratie sera certainement pacifiée et déconnectée du financier.*

Donc ces « nouveaux animateurs » vont avoir pour tâche d'organiser la consultation et les modes de décision définissant ces nouveaux territoires et leur gestion !

Donner les moyens, c'est-à-dire réunir les informations nécessaires, préparer des dossiers complets, mettre à la portée de tous des sujets parfois complexes. Un vrai travail « politique ».

*Plus besoin de partis politiques ?*

Bien au contraire, les partis seraient les lieux de formation des citoyens (cette fameuse formation civique et politique), ils auraient leurs convictions et idéologies qu'ils présenteraient pour donner du sens et permettre à chacun de se faire une opinion sur la gestion des choses publiques.

*Des choix de société tout simplement et non plus des choix tactiques devenus inutiles du fait du mode de prise de décision.*

La politique reprendrait ses lettres de noblesse en déconnectant la formation citoyenne et la désignation des représentants.

Utopique ? Peut-être mais si on veut sortir de l'impasse actuelle il faut une bonne fois mettre l'imagination au pouvoir ! (Tient c'est du déjà entendu ça !)

## **Élaborer le projet**

On peut prévoir trois groupes travaillant en concertation :

\* Premier groupe, que l'on nommerait « comité scientifique », composé de chercheurs reconnus par leurs pairs dans des domaines variés (historiens, géographes, ethnologues, sociologues, etc.). Ce groupe ferait des constatations et propositions sur la physionomie des nouveaux territoires.

\* Deuxième groupe, que l'on nommerait « comité économique, social et environnemental », inspiré des CES (conseil économique et social) actuels et comprenant donc des syndicalistes (de salariés, d'employeurs, d'artisans, d'agriculteurs, etc.), des associations diverses (consommateurs, usagers, protecteurs de l'environnement, etc.). Ce groupe émettrait des avis sur la composition des territoires (activités humaines, richesses naturelles, communications, etc.)

\* Troisième et dernier groupe, nommé « communautés de base », composé d'élus municipaux et intercommunaux (on peut imaginer que ce groupe serait réalisé par tirage au sort, en partant de la liste de tous les élus municipaux, avec une répartition territoriale et une mixité). Ce groupe

examinerait les propositions effectuées et donnerait un avis motivé (connaissance du terrain, répartition des services intercommunaux et publics, etc).

### **Prendre les décisions**

Il s'agit de former des assemblées citoyennes décisionnelles, représentatives par tirage au sort (en partant des listes électorales ou des listes de contribuables, ces dernières ayant l'avantage de comprendre tous ceux qui participent aux ressources locales).

On peut prévoir deux niveaux d'assemblées : l'assemblée citoyenne de pays et l'assemblée citoyenne régionale.

#### *Modalités et aller-retour*

Les propositions (aménagement des territoires, découpages, représentation, etc.) seraient examinées dans chaque pays formant la future région, puis, ensuite au niveau régional par les assemblées correspondantes.

Un large débat public serait organisé avec contres propositions éventuelles (et recherche d'un consensus).

On peut prévoir un « retour » des modifications proposées auprès des comités précédemment définis et un vote définitif par les assemblées citoyennes.

*Mais une autre question subsiste : quel vote et quelle majorité ?*

Les votes effectués seraient soumis aux collectivités de base (associations communales). En cas de refus motivé de telle ou telle proposition, il pourrait y avoir un arbitrage (organisé par un comité d'élus ?) et un référendum (*corps électoral complet*) définitif serait alors organisé au niveau concerné.

*Par corps électoral complet, entendons une refonte des listes électorales actuelles avec le droit de vote des étrangers (conditions de résidence à définir), depuis si longtemps promis et reporté !*

#### *Concertation inter régionale*

Étant donné que cette nouvelle répartition (et organisation) territoriale pourrait revoir les limites administratives actuelles, il va de soit que les concertations (et décisions) seraient également organisées avec les territoires périphériques.

Les élus nationaux (députés, sénateurs des secteurs concernés) seraient également consultés et pourraient émettre un avis.

En tout état de cause, dans ce système de « démocratie renouvelée », la décision finale devrait être prise par l'ensemble des citoyens concernés.

## Conclusion de ce dernier chapitre

Ces idées (qui ne sont que des idées) de nouveaux modes de concertation et de décision ne sont présentées ici que pour montrer qu'il est possible d'imaginer un autre modèle démocratique.

Ce nouveau modèle à débattre dans des assemblées citoyennes serait expérimental.

Comme je le proposais dans un chapitre précédent, il s'agit d'expérimenter, d'évaluer, modifier et faire évoluer. En partant du local, on peut inventer un autre modèle démocratique, il suffit d'y croire un petit peu !

*Faisons preuve d'innovation dans ces domaines et n'ayons pas peur d'emprunter de nouveaux chemins !*

*Ne nous contentons pas d'un système dans lequel une majorité de citoyens ne s'y retrouve plus et ainsi n'a plus confiance dans sa représentation politique.*

Si mes propositions précédentes concernent en premier lieu une démocratie de proximité, il faudra bien, un moment donné, essayer d'appliquer cet « autre modèle » à un stade supérieur (au-delà de la région).

Pour bien faire il conviendrait d'abord de repartir de la commune et d'y inventer une autre participation citoyenne. Je ne vais pas développer, ici, ces réflexions, cela demanderait un autre texte.

## **Synthèse provisoire**

***Ou, maintenant, à vous la parole...***

Nous voici arrivés à la fin de ce plaidoyer. Lorsque j'ai réagi à cette annonce de fusion, je n'imaginai pas que cette « aventure » m'emmènerait aussi loin !

De réflexion en réflexion, j'ai essayé d'exprimer des interrogations, interrogations qui m'ont demandé d'apporter des éléments de réponse.

Réponses partielles et incomplètes assurément, ce qui me fait dire que cette synthèse ne peut être que provisoire.

Cependant en rédigeant ce plaidoyer j'ai eu le sentiment de participer à un débat citoyen, débat qui devrait être à la source d'une consultation large et constructive. Cette réforme nous concerne dans tous les actes de notre quotidien.

En tant qu'ancien élu local (et militant toujours actif) et de citoyen vivant ici et maintenant, j'avais le besoin d'exprimer mes ressentis.

Mon souhait est tout simplement que d'autres s'emparent de ces mêmes interrogations et, qu'à leur tour, ils réfléchissent, proposent et débattent.

J'espère que cette petite pierre roulera sur le chemin d'un autre avenir, laissant sa trace même minime et que toutes ces traces formeront ensemble un nouveau « vivre ensemble » tellement nécessaire dans ce monde globalisé où l'on se perd n'ayant plus de repères.

Repères de lieu, de lien social, de vie !

## **Annexes**

Dans les annexes suivantes, le lecteur trouvera des données statistiques (cartes et chiffres), un organigramme d'organisation et une brève présentation de mon parcours de vie (professionnel, social et citoyen) : photographie partielle qui participe certainement à comprendre une partie de mes attaches auvergnates et de mes engagements.

Jointe également une liste (non exhaustive) d'associations et regroupements citoyens, qui oeuvrent localement pour mettre en œuvre des alternatives concrètes dans tous les domaines de la vie quotidienne. Une façon de participer directement aux changements nécessaires pour trouver un chemin vers une société meilleure et pérenne.

Je vous propose également une « vue de la réforme », lue sur la toile (lorsque je cherchais des données chiffrées) et qui expose un point de vue assez proche du mien, mais d'un autre auteur. J'ai trouvé intéressant ce hasard qui m'a conforté en partie dans mes interrogations et inquiétudes.

Pour finir je n'ai pas résisté à une petite page d'humour en décrivant quelques « avantages » de la fusion annoncée !

***Maintenant, à vous la parole !***

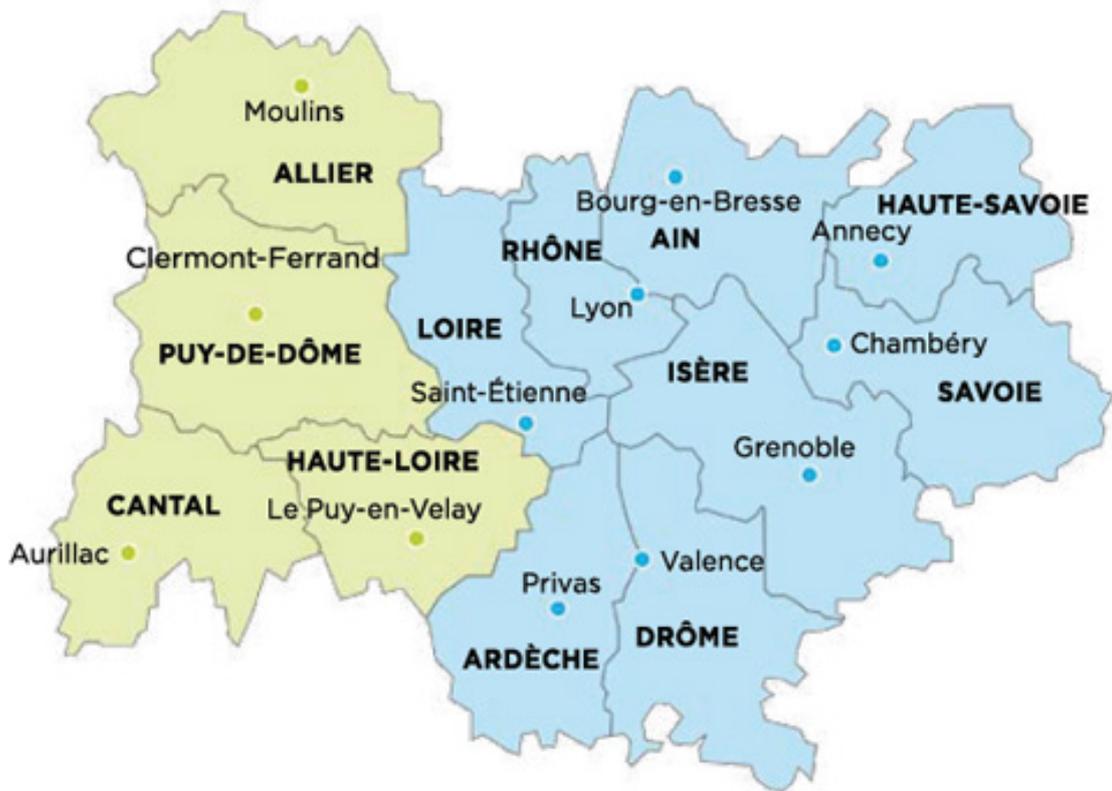
## Carte de la France à 13 régions





***Les pays d'Auvergne antérieurement identifiés***

## Carte fusion Auvergne Rhône-Alpes



**12 départements**

**Deuxième région en nombre d'habitants (après Ile de France)**

**Deuxième également en PIB (après Ile de France, de nouveau !)**

**Troisième en superficie (après Midi Pyrénées Languedoc-Roussillon et Aquitaine Poitou Charente Limousin)**

# Données des nouvelles régions

## Population

	Nb Dép.	popul.	rang	%/tot
Alsace lorraine champagne	10	5 668 367	6	8,8%
Aquitaine Limousin Poitou Charente	12	5 939 377	4	9,2%
Bourgogne Franche Conté	8	2 904 436	11	4,5%
Bretagne	4	3 321 164	10	5,1%
Centre	6	2 628 490	12	4,1%
Corse	2	319 690	13	0,5%
Ile de France	8	12 008 865	1	18,6%
Midi Pyrénées Languedoc	13	5 714 955	5	8,9%
Nord Pas de Calais Picardie	5	6 076 261	3	9,4%
Normandie	5	3 402 357	9	5,3%
Paca	6	5 001 958	7	7,8%
Pays de la Loire	5	3 706 793	8	5,7%
Rhône Alpes Auvergne	12	7 832 382	2	12,1%
<b>Totaux</b>	<b>96</b>	<b>64 525 095</b>		

Population Rhône-Alpes Auvergne supérieure à 12 pays de l'U.E.  
Dont Danemark, Finlande, Irlande, Slovaquie, Croatie...

### Légende :

*En bleu le chiffre le plus faible*

*En rouge le chiffre le plus fort*

*En vert, l'Auvergne*

*En jaune, la Corse (données spécifiques non représentatives)*

## Superficie

	superf.	hab/km2	rang	%/tot
Alsace lorraine champagne	57 433	99	4	10,5%
Aquitaine Limousin Poitou Charente	84 785	70	1	15,6%
Bourgogne Franche Conté	47 784	61	5	8,8%
Bretagne	27 209	122	11	5,0%
Centre	39 151	67	6	7,2%
Corse	8 680	37	13	1,6%
Ile de France	12 011	1 000	12	2,2%
Midi Pyrénées Languedoc	72 724	79	2	13,4%
Nord Pas de Calais Picardie	31 813	191	8	5,8%
Normandie	29 907	114	10	5,5%
Paca	31 400	159	9	5,8%
Pays de la Loire	32 082	116	7	5,9%
Rhône Alpes Auvergne	69 711	112	3	12,8%
<b>Totaux</b>	<b>544 690</b>			
<b>Moyennes</b>	<b>41 900</b>	<b>118</b>		

**Superficie Rhône-Alpes Auvergne supérieure à 11 pays de l'U.E.  
Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Estonie, Danemark, Pays-bas, Belgique,  
Slovénie, Chypre, Luxembourg, Malte**

## **PIB**

	<b>pib</b>	<b>pib/hab</b>	<b>rang</b>	<b>%/tot</b>
<b>Alsace lorraine champagne</b>	<b>132 768</b>	<b>234</b>	<b>3</b>	<b>7,8%</b>
<b>Aquitaine Limousin Poitou Charente</b>	<b>132 455</b>	<b>223</b>	<b>4</b>	<b>7,8%</b>
<b>Bourgogne Franche Conté</b>	<b>65 468</b>	<b>225</b>	<b>11</b>	<b>3,9%</b>
<b>Bretagne</b>	<b>74 785</b>	<b>225</b>	<b>10</b>	<b>4,4%</b>
<b>Centre</b>	<b>60 921</b>	<b>232</b>	<b>12</b>	<b>3,6%</b>
<b>Corse</b>	<b>6 134</b>	<b>192</b>	<b>13</b>	<b>0,4%</b>
<b>Ile de France</b>	<b>488 509</b>	<b>407</b>	<b>1</b>	<b>28,8%</b>
<b>Midi Pyrénées Languedoc</b>	<b>122 461</b>	<b>214</b>	<b>7</b>	<b>7,2%</b>
<b>Nord Pas de Calais Picardie</b>	<b>129 110</b>	<b>212</b>	<b>5</b>	<b>7,6%</b>
<b>Normandie</b>	<b>77 636</b>	<b>228</b>	<b>9</b>	<b>4,6%</b>
<b>Paca</b>	<b>124 710</b>	<b>249</b>	<b>6</b>	<b>7,4%</b>
<b>Pays de la Loire</b>	<b>85 262</b>	<b>230</b>	<b>8</b>	<b>5,0%</b>
<b>Rhône Alpes Auvergne</b>	<b>195 925</b>	<b>250</b>	<b>2</b>	<b>11,6%</b>
<b>Totaux</b>	<b>1 696 144</b>			
<b>Moyennes</b>	<b>130 473</b>	<b>263</b>		

**Rapport entre le plus grand et le plus petit : Huit !**

## Population des régions actuelles

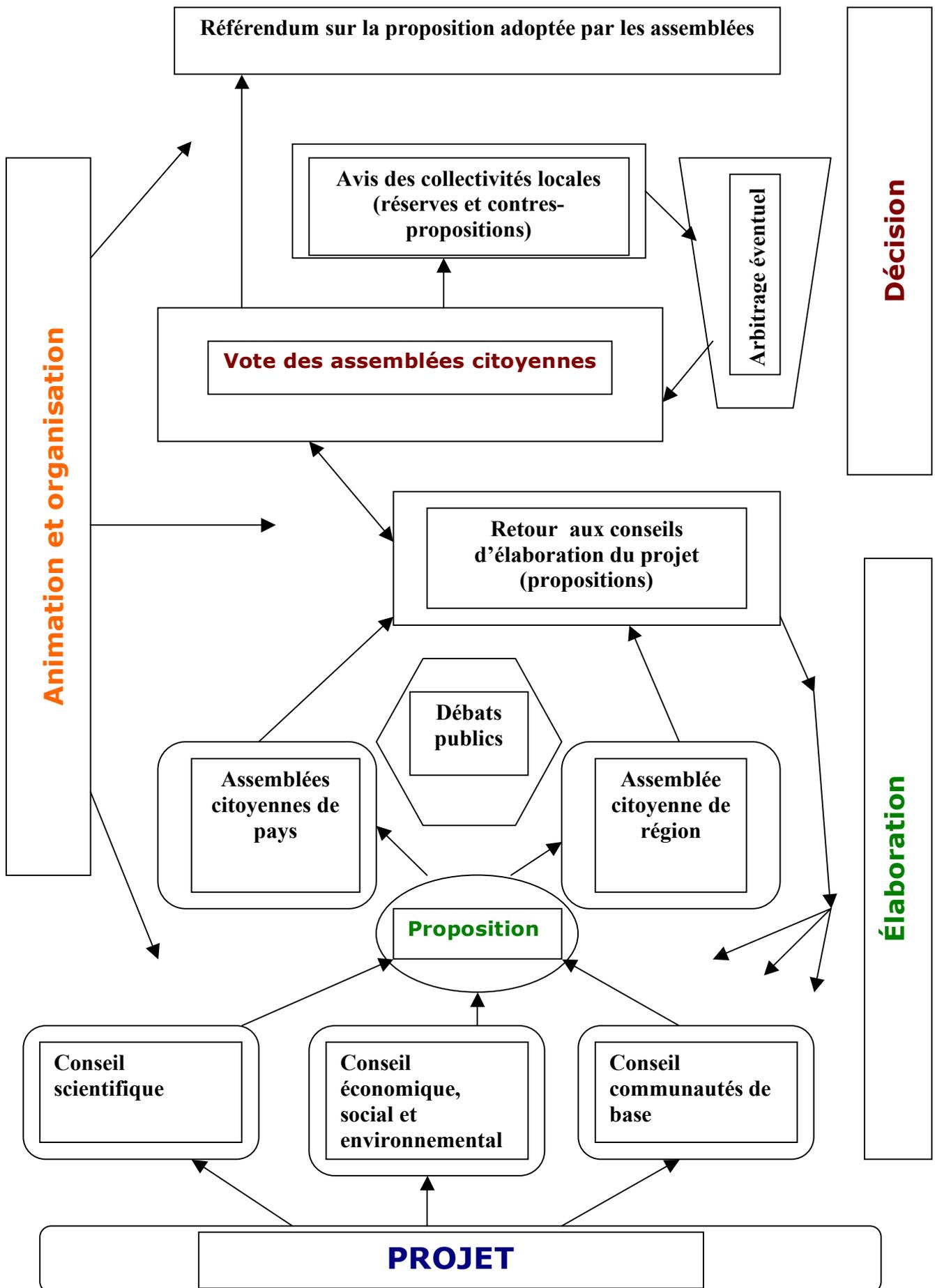
	1990	2013	progre
Ile-de-France	10 644 665	11 978 363	12,5%
Rhône-Alpes	5 346 407	6 393 470	19,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 257 244	4 937 445	16,0%
Nord-Pas-de-Calais	3 961 703	4 052 156	2,3%
Pays de la Loire	3 055 197	3 658 351	19,7%
Aquitaine	2 795 610	3 303 392	18,2%
Bretagne	2 794 317	3 259 659	16,7%
Midi-Pyrénées	2 431 081	2 946 507	21,2%
<b>Languedoc-Roussillon</b>	2 115 168	2 727 286	<b>28,9%</b>
Centre	2 369 808	2 572 931	8,6%
Lorraine	2 304 291	2 350 657	2,0%
Picardie	1 808 968	1 924 737	6,4%
Alsace	1 622 810	1 861 020	14,7%
Haute-Normandie	1 735 969	1 848 102	6,5%
Poitou-Charentes	1 595 217	1 792 159	12,3%
Bourgogne	1 609 399	1 643 931	2,1%
Basse-Normandie	1 390 890	1 479 242	6,4%
<b>Auvergne</b>	1 321 761	1 355 630	<b>2,6%</b>
<b>Champagne-Ardennes</b>	1 346 963	1 333 497	<b>-1,0%</b>
Franche-Comté	1 096 427	1 177 906	7,4%
Limousin	723 460	741 047	2,4%
<b>Corse</b>	249 645	322 120	<b>29,0%</b>
<b>Total France</b>	<b>56 577 000</b>	<b>63 659 608</b>	<b>12,5%</b>

***La population de l'Auvergne seule est supérieure à 4 pays de l'U.E. :  
Estonie, Chypre, Luxembourg et Malte***

## Densité population et nombre d'élus régionaux

	% tot	hab/km2	nb élus
<b>Ile-de-France</b>	<b>18,8%</b>	<b>997</b>	<b>209</b>
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>9,4%</b>	<b>146</b>	<b>157</b>
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>7,5%</b>	<b>157</b>	<b>123</b>
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>7,0%</b>	<b>326</b>	<b>113</b>
<b>Pays de la Loire</b>	<b>5,4%</b>	<b>114</b>	<b>93</b>
<b>Aquitaine</b>	<b>4,9%</b>	<b>80</b>	<b>85</b>
<b>Bretagne</b>	<b>4,9%</b>	<b>120</b>	<b>82</b>
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>4,3%</b>	<b>65</b>	<b>91</b>
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>3,7%</b>	<b>100</b>	<b>67</b>
<b>Centre</b>	<b>4,2%</b>	<b>66</b>	<b>77</b>
<b>Lorraine</b>	<b>4,1%</b>	<b>100</b>	<b>73</b>
<b>Picardie</b>	<b>3,2%</b>	<b>99</b>	<b>57</b>
<b>Alsace</b>	<b>2,9%</b>	<b>225</b>	<b>47</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>3,1%</b>	<b>150</b>	<b>55</b>
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>2,8%</b>	<b>69</b>	<b>55</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>2,8%</b>	<b>52</b>	<b>57</b>
<b>Basse-Normandie</b>	<b>2,5%</b>	<b>84</b>	<b>47</b>
<b>Auvergne</b>	<b>2,3%</b>	<b>52</b>	<b>47</b>
<b>Champagne-Ardennes</b>	<b>2,4%</b>	<b>52</b>	<b>49</b>
<b>Franche-Comté</b>	<b>1,9%</b>	<b>73</b>	<b>43</b>
<b>Limousin</b>	<b>1,3%</b>	<b>44</b>	<b>43</b>
<b>Corse</b>	<b>0,4%</b>	<b>37</b>	
<b>Total France</b>			<b>1670</b>
<b>Moyennes</b>		<b>146</b>	<b>80</b>

# Elaboration et finalisation d'un projet



## **« Parcours » personnel de l'auteur**

### **Parcours professionnel et résidences**

Jacky Chabrol n'a jamais quitté l'Auvergne, autrement que pour ses loisirs, voyages ou événements extérieurs.

Né en février 1949 à Issoire (63), il passe ses 10 premières années avec son frère, chez sa grand mère, à Saurier (63) où il fréquente l'école primaire.

Il rejoint ensuite ses parents à Sauvagnat Ste Marthe (63), collège d'Issoire, puis lycée et enseignement supérieur à Clermont Fd.

Premier emploi à Clermont Fd (69-71), puis à Riom (1971- 1975) où il aménage avec sa première épouse et ses deux filles aînées. Il s'installe ensuite à Clermont Fd tout en gardant le même emploi à Riom (1975 - 1980).

Il quitte « l'usine » pour retourner vivre dans son village natal, avec sa deuxième épouse. Il occupe un poste de vendeur, puis crée une entreprise (vente et installation en économie d'énergie) à Issoire (1982 - 1985). Naissance de sa troisième fille.

Après une formation en gestion et informatique à la CCI de Clermont Fd (85 - 86), il cherche un emploi dans la formation. Il rejoint ainsi le Greta du Val d'Allier, où il interviendra auprès d'adultes à Brassac (63), Ste Florine (43), Issoire (63). Il restera contractuel jusqu'en 2002, et il est alors titularisé.

Après quelques années sur le même poste, il est nommé à St Eloy les Mines (63) en 2006, puis à Montluçon (03) en 2007. En 2009 il prend sa retraite.

Ayant de nouveau aménagé à Clermont en 2005, il y restera jusqu'en 2011, puis résidera ensuite à Olloix (63) de 2011 à 2013. Depuis il est installé à Chapdes Beaufort (63), un nouveau territoire (Les Combrailles) qu'il découvre.

### **Engagements citoyens**

Jacky Chabrol est un militant associatif, alter mondialiste et syndicaliste. Il a été élu local d'une commune rurale du Puy de Dôme, durant 16 années, pendant ce mandat (dont 8 ans comme Maire - 1995 à 2003) il a participé activement à la naissance et à la construction des communautés de communes. Il a été candidat aux élections régionales (1986) et cantonales (1998).

Il a également initié la tenue de forums sociaux locaux (2001 à 2006), suivis de forums des alternatives locales (de 2010 à 2013). Militant actif d'attac63 (depuis sa création en 1998), il a également contribué, avec l'association UCJS-Auvergne (Urgence Climatique, Justice Sociale), à la prise en compte de la crise environnementale et d'une nécessaire transition énergétique et sociétale.

***Ces diverses expériences lui ont forgé une vision sur l'aménagement du territoire, de la démocratie locale et des enjeux actuels.***

## **Nouvelle carte des régions : des points positifs ?**

*En ce qui concerne notre Auvergne, le fait de « rejoindre » Rhône-Alpes comporte quand même quelques points positifs :*

- nous allons changer le point culminant du massif central, Le Sancy, avec le point culminant d'Europe, Le Mont Blanc. On monte de niveau !

- nous allons être frontaliers avec la Suisse, est-ce que les fameux bas de laine auvergnats vont rejoindre la sécurité des coffres bancaires suisses ? À voir !

- l'Auvergne actuelle sans centrales nucléaires (mais nous avons quand même les résidus des anciennes mines d'uranium) va donc être « co-propriétaire » des centrales de la vallée du Rhône. Cela va t-il changer quelque chose en cas d'incident majeur ?

- plus besoin de construire un « grand stade » à Clermont Fd, puisque nous allons « hériter » du grand stade (en construction) de Lyon ! Si la fusion pouvait limiter les grands projets inutiles ce ne serait pas mal !

- plus question d'une ligne TGV Paris Clermont (prévue pour « soulager » la ligne Paris Lyon), puisque Lyon sera la nouvelle capitale régionale ?

De plus, avec le TGV Lyon-Turin, il suffira de prolonger jusqu'à Clermont Fd et nous serons plus proche de l'Italie que de Paris.

- quid de la demande d'inscrire à l'UNESCO la chaîne des Puys et la faille de Limagne ? Ne devrait-on pas directement demander l'inscription de la vallée du Rhône ?

- les vins auvergnats vont-ils être « associés » au Côtes du Rhône ? On va sûrement y gagner en notoriété !

- la fameuse cuisine lyonnaise va pouvoir intégrer dans ses plats les fabuleux fromages d'Auvergne devenus produits régionaux !

- ne pourrait-on pas imaginer une carte commune pour les skieurs, massif alpin et stations auvergnates ?

Comme pour les pêcheurs ou les chasseurs aussi, le mouflon du Sancy avec le chamois des Alpes !

- l'ASM Clermont Auvergne va t-elle devenir l'ASM Clermont Lyon Rhône Alpes ? Plus besoin de désirer que le Clermont Foot monte en N1, puisque nous aurons l'Olympique Lyonnais !

- les habitants des communes délaissées du Livradois et du Cézallier vont être certainement ravis d'apprendre que dorénavant ils feront partie de la deuxième région française au niveau du nombre d'habitants et du PIB ! Cela va certainement « booster » l'arrivée de nouveaux habitants sur ces territoires.

- la fusion annoncée des deux facultés clermontoises devra t-elle se poursuivre avec les établissements d'enseignement supérieur de Lyon ou/et Grenoble ?

Les étudiant(e)s qui « obtiennent » en troisième ou quatrième choix Clermont et qui se demandent dans quel « trou » ils vont atterrir, seraient beaucoup plus motivés en demandant un des pôles universitaires les plus importants de France et même d'Europe ! Non ?

*Cette liste n'étant pas exhaustive, Il y a certainement d'autres « avantages » que je laisse au lecteur le plaisir de rajouter...*

## Lu, sur la « toile » : La REFORME

À l'heure de l'automobile et du TGV, on peut comprendre que certains estiment le département trop petit. Mais il faut noter que ce sont les libéraux (de droite et de gauche) qui défendent cette vision économique de l'administration du territoire. Ils sont le témoin de l'évolution idéologique de la bourgeoisie française. Et peut-être de son égarement par rapport à ses propres intérêts. La régionalisation incarne le basculement total de la bourgeoisie dans le néo-libéralisme. C'est-à-dire que le libéralisme ne s'arrête plus à la libre-pensée, ou à la libre-entreprise, mais par une sorte d'accomplissement ultime englobe toute la société dans le pouvoir de l'argent. La bourgeoisie française exerçait son pouvoir par deux magistères : la puissance économique et la puissance intellectuelle et morale, c'est-à-dire politique. C'était le département. La bourgeoisie néo-libérale estime que sa puissance économique lui permet par l'argent de vider les institutions politiques de leur contenu moral et intellectuel. Donc, le pouvoir économique devient aussi le pouvoir politique. C'est la région. Qui doit "dynamiser les territoires" et soutenir les "entrepreneurs" en leur "simplifiant" les démarches administratives.

Mais on sait aussi comme ce découpage fut arbitraire. Il s'agissait dans la pratique de réunir des départements déjà constitués. Et donc nullement de repenser en profondeur les institutions françaises et l'essence de la république. On a plaqué un échelon nouveau sur un ancien. Il eut été en effet difficile d'expliquer aux Français que la Pensée n'était plus rien, et que l'Argent était tout ! On créa discrètement les régions à grand renfort de catéchisme lénifiant sur le dynamisme entrepreneurial.

Les néolibéraux ne simplifiaient nullement la bureaucratie. D'ailleurs leurs entreprises multinationales sont des prototypes de bureaucraties lentes, opaques et impotentes. Les néolibéraux enfonçaient un drain dans le tissu administratif pour le vider peu à peu de sa substance, et la remplacer par leurs idées, leurs logiques, leurs mots et leurs symboles.

Trente ans plus tard, ils peuvent donc réclamer la "simplification" administrative qu'ils ont créée de toutes pièces. C'est la deuxième étape. Supprimer purement et simplement les anciens départements. Et obtenir une France entièrement dessinée en fonction de leurs symboles. Nous n'aurons alors sous les yeux plus aucun souvenir de ce que nous avons été, des républicains épris de Pensée. C'est précisément ce qui distingue le libéralisme du néolibéralisme : une forme de totalitarisme de la pensée de l'homme et de la collectivité.

Les néolibéraux ont donc réussi une nouvelle étape dans la dislocation entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. En plaçant tous les leviers et centre de décision économiques dans les régions (on communique opportunément sur la "proximité"), ils déshabillent l'Etat d'autant. Celui-ci finira donc par apparaître un jour comme un échelon "coûteux et inutile", entre l'Europe et la Région (programme de tous les partis consciemment ou inconsciemment néolibéraux). L'Etat a ce défaut d'être entre les mains des électeurs-citoyens et d'être constitué selon une logique politique et intellectuelle (et non de pouvoir et d'argent).

Le projet néolibéral est donc de supprimer tout à fait la dimension intellectuelle de

l'homme au profit des intérêts du capital. Les êtres vivants étant tenus par la célébration continuelle de leurs pulsions et de leurs mauvais penchants : sexe caricatural, consumérisme, cupidité, toxicomanie, etc. La publicité faisant office de culture. Et la région et l'Europe actuelles de miroir institutionnel.

### **Vers la dislocation programmée de la France.**

En descendant plus profondément dans les arguments donnés à la presse, on est encore plus édifié. Les nouvelles régions sont réputées plus équilibrées en termes de superficie, population et surtout économie.

Mais quel intérêt de comparer le PIB des régions ? Quel intérêt de comparer le PIB de la Lozère et celui des Hauts-de-Seine où se situent les tours de la Défense ? Un seul : préparer sous cet ânonage sucré la dislocation de la nation et de la France. Je m'explique.

Avec les régions, est-on dans une logique d'administration du territoire ou dans une logique de dislocation du territoire ?

Du point de vue de l'administration du territoire, il n'y a absolument aucun sens à essayer d'équilibrer les régions entre-elles du point de vue économique. Il faut au contraire trouver le juste maillage local quant à l'exercice de l'administration (ordre, fiscalité, droit, routes, aide sociale, etc.), les régions jouant entre-elles de la péréquation pour permettre aux régions pauvres de bénéficier des régions plus prospères. C'est ce qui s'appelle faire société.

L'autonomisation des régions sur la base de leur PIB local, prépare donc une "responsabilisation" locale. Et donc une disparition progressive de la péréquation entre régions françaises. Chacun se sentant libéré du poids d'autrui. Disons pour faire bref, des "paresseux" et des "assistés" d'en-face. Si les bretons ne se sentent plus responsables des languedociens, ou les Corses des Parisiens, alors, il n'est plus de France. L'Etat devenant superflu avec ses "contraintes d'un autre-temps", la France pourra disparaître, les régions "dynamiques" étant administrées directement par Bruxelles.

De ce fait, le dessin apparent des nouvelles régions découvre le dessein profond des "réformateurs". Faire disparaître tous les lieux de démocratie en France au profit des "structures simplifiées", avec des "technocrates" choisis selon leurs "compétences", et non plus des structures nécessaires avec des élus choisis par le peuple en fonction de sa seule souveraineté. Le but n'est pas de parvenir au meilleur gouvernement économique, mais de parvenir à la société à laquelle le peuple souverain aspire. Qu'importe si elle pourrait être plus riche (ou plutôt si certains pourraient s'en mettre plein les poches). Le but est que nos institutions et nos élus soient à l'image de ce que nous désirons et assumons, dans le cadre de nos valeurs républicaines (Liberté, Egalité, Fraternité, et pas seulement efficacité, simplicité et austérité).

Le dessin des régions paraît stupide tant aux conservateurs qu'aux progressistes, car le projet des libéraux n'est pas d'administrer la France, mais de fluidifier le "territoire" et les "impondérables humains" pour permettre un meilleur business à l'échelle mondiale. De ce point de vue, la République, la Pensée et l'Europe progressiste sont vraiment des obstacles au "progrès" tel que vu par ces gens.

**L'idée de fusionner des régions riches et des régions moins riches pour réaliser un ensemble «fort » est tout aussi absurde qu'inopérant que de fusionner deux régions plus pauvres pour en faire une seule « plus compétitive »...**

**Prenons l'exemple de la fusion Rhône-Alpes - Auvergne** les choses sont claires. Le Conseil Régional siègera à Lyon, les élus et le personnel Régional avec, ainsi qu'un grand nombre de services, y compris dans le domaine médical et social. **Il y aura inévitablement un risque accru de désertification de l'Auvergne au profit de la région Rhône-Alpes et de Lyon en particulier.** L'Auvergne risque de se retrouver avec des zones totalement désertifiées, **lorsque les populations qui auront besoin d'un service un peu pointu, il leur faudra courir à Lyon.** C'est déjà en partie le cas. Au lieu de faire des économies, cela coûtera d'ailleurs plus cher, car il faudra payer des transports supplémentaires. Avec augmentation importante des déplacements médicaux par VSL, la sécu n'a qu'à bien se tenir. **Ne pas avoir compris cela relève de l'indigence cérébrale politique ...**

*[agoravox.fr/tribune-libre/article/une-democratie-francaise](http://agoravox.fr/tribune-libre/article/une-democratie-francaise)*

## Contacts – Bonnes Adresses

### Alimentation :

#### **SCIC Le Biau Jardin**

Moulin du Roy - 63360 Gerzat

[lebiaujardin@lebiaujardin.org](mailto:lebiaujardin@lebiaujardin.org)

Panier : 04 73 90 00 98

[panier@lebiaujardin.org](mailto:panier@lebiaujardin.org)

Boutique : 04 73 25 91 41

Mercredi 13h30 à 19h00 - Jeudi + Vend. 8h30 à 19h00

#### **Cuisibus sans limte**

25 bis rue de la Roulière - 63650 La Monnerie-le Montel

04 43 14 14 52

[www.cuisibus.fr](http://www.cuisibus.fr)

[cuisibus@laposte.net](mailto:cuisibus@laposte.net)

#### **Anis Etoilé**

Maison des Paysans - 63370 Marmilhat

04 73 14 14 13

[contact@anisetoile.org](mailto:contact@anisetoile.org)

[www.amisetoile.org](http://www.amisetoile.org)

#### **Réseau des AMAP en Auvergne**

[www.reseau-amap.org/amap-auvergne.thm](http://www.reseau-amap.org/amap-auvergne.thm)

#### **Ana'chronique**

Darnapesse - 63480 Marat

Tél. 04 73 95 38 12 ou 06 38 40 48 44

[e.delafontaine@anachronique.fr](mailto:e.delafontaine@anachronique.fr)

#### **Ferme de la Palfichade**

Vallée de Chaudefour - 63790 Chambon sur lac -

Tél :04 7388 6975 - 06 1159 2510

[palfichade@wanadoo.fr](mailto:palfichade@wanadoo.fr)

#### **Incroyables comestibles du 63**

[Incroyables-comestibles-clermont-fd.overblog.com](http://Incroyables-comestibles-clermont-fd.overblog.com)

### Énergie

#### **Combrailles Durables**

SCIC-SA - Le Bourg - 63410 Loubeyrat

Isabelle : 04 73 67 95 02

[contact@combraillesdurables.fr](mailto:contact@combraillesdurables.fr)

#### **APROMER**

Canivet - 03250 Mayet de Montagne

04 70 59 37 34

[contact@apromer.fr](mailto:contact@apromer.fr)

[www.apromer.fr](http://www.apromer.fr)

### **ERE43 SCIC**

ZA La Guide II - 43200 Yssingaux  
Tél. : 04 71 59 79 24 - Port : 06 31 81 19 86  
[a-votre-service@ere43.fr](mailto:a-votre-service@ere43.fr)

### **ADUHME**

Maison de l'Habitat - Arrêt Tramway "Gravière"  
129, avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand  
Tél : 04 73 42 30 90 - Fax : 04 73 42 67 70  
[contact@aduhme.org](mailto:contact@aduhme.org)  
[www.adhume.org](http://www.adhume.org)

## **Recyclage - Echanges**

### **JeRecycle Parc**

Ouverture du mardi au samedi de 14h à 19h.  
25 rue de Châteaudun / 32 avenue E. Michelin - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél : 09.51.73.24.83 / 07.50.91.06.50  
[jerecycleparc@gmail.com](mailto:jerecycleparc@gmail.com)

### **Le Collectif Ressourcerie en Combrailles**

Route de Roche d'Agoux - 63330 Saint Maurice Près Pionsat.  
Ouvert chaque samedi  
Tél.: 04.73.52.03.53  
[ressourcerie.des.combrailles@gmail.com](mailto:ressourcerie.des.combrailles@gmail.com)

### **Récup'Dore Solidaire**

impasse des Croves du Mas - 63600 AMBERT  
(temporairement) Sur le site internet du SIVOM :  
[www.sivom-ambert.fr](http://www.sivom-ambert.fr)

### **RO2 (renaissance des objets oubliés)**

23, rue Anatole France  
63800 Cournon-d'Auvergne  
[recycleriero2@gmail.com](mailto:recycleriero2@gmail.com)

### **La Montagne Verte**

Le Cheix - 63320 St Diéry

### **SEL de Clermont Ferrand**

04 73 90 30 59  
Présent au café lecture les Augustes, une fois / mois  
[clermontsel@free.fr](mailto:clermontsel@free.fr)  
[www.seldeclermont.free.fr](http://www.seldeclermont.free.fr)

## **Cafés associatifs**

### **Café lecture Les Augustes**

5, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand  
04 73 37 07 94 - ouvert du lundi au samedi de 11h à 23h  
[www.cafelesaugustes.fr](http://www.cafelesaugustes.fr)  
[animation@cafelesaugustes.fr](mailto:animation@cafelesaugustes.fr)

### **La Clef - Association La Plume de Ma Tante**

53 rue de la Pardige - 43100 BRIOUDE  
bureau : 04 71 74 97 81 - bar : 04 71 50 48 36  
[www.cafelecturebrioude.fr](http://www.cafelecturebrioude.fr)  
[info@ml.cafelecturebrioude.fr](mailto:info@ml.cafelecturebrioude.fr)

### **Les Caf'teuses - Café associatif**

23 rue René Brut - 63110 Beaumont  
[www.lescafteuses.com](http://www.lescafteuses.com)  
[lescafteuses@orange.fr](mailto:lescafteuses@orange.fr)

### **Parenthèse l'anim café**

3 Rue de Serbie - 63000 Clermont-Ferrand  
04 73 28 43 06  
Horaires d'ouverture : 8:45 – 12:00, 13:30 – 18:00  
[www.parenthese-clermont.org](http://www.parenthese-clermont.org)

## **Autres lieux culturels**

### **Le Centre d'Ailleurs**

Spectacles, restauration, hébergement  
Chavarot - 63520 Saint-Jean-des-Ollières  
Tel : 04.73.31.08.62  
Le restaurant est ouvert du jeudi au dimanche à midi et les soirs sur réservation au  
04.27.86.81.88.  
[www.lecentredailleurs.com](http://www.lecentredailleurs.com)

### **Café concert rural – salle de spectacle**

"Sauterre" – MANZAT 63410  
04.73.33.58.12  
[www.arthe-cafe.com](http://www.arthe-cafe.com)

## **Éducation Populaire**

### **PDDNE**

62 rue Alexis Piron - 63000 Clermont-Ferrand  
Tel/Fax 04 73 63 09 75 - Tel/Rep 04 73 83 63 66  
[pddne@laposte.net](mailto:pddne@laposte.net)

### **UPC63**

3, rue Gaultier de Biauzat - 63000 Clermont Ferrand - 04 73 31 14 05  
[upc63@wanadoo.fr](mailto:upc63@wanadoo.fr)  
[www.upc63.ouvaton.org](http://www.upc63.ouvaton.org)

### **ATTAC63**

3 Bd Trudaine - 63000 Clermont Ferrand  
Perm. : Mercredi 18 à 20h  
04 73 90 84 46  
[attac63@attac.org](mailto:attac63@attac.org)

### **Les Petits Débrouillards**

32, rue du Pont Naturel – 63000 Clermont Ferrand  
04 73 31 08 10  
[www.lespetitsdebrouillards-auvergne.org](http://www.lespetitsdebrouillards-auvergne.org)

### **UCJS-Auvergne**

13, rue des 4 passeports – Clermont Ferrand  
[www.ucjs-auvergne.org](http://www.ucjs-auvergne.org)

## **Transports - Déplacements**

### **Covoiturage Auvergne**

33 rue de Vertaizon - 63000 Clermont Ferrand  
04 73 90 47 93 - du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h  
[contact@covoiturageauvergne.net](mailto:contact@covoiturageauvergne.net)  
[www.covoiturageauvergne.net](http://www.covoiturageauvergne.net)

### **Vélocité 63**

21, rue Jean Richepin - 63000 Clermont Ferrand  
premier lundi de chaque mois : 20h à 21h30  
[www.velocite63.net](http://www.velocite63.net)

## **Médias**

### **Fûdo Editions**

7, rue de la Poste - 63590 Cunlhat  
04 73 72 29 61  
[fudoeditions@free.fr](mailto:fudoeditions@free.fr)

### **La Galipote**

22, rue du Commerce - 63910 Vertaizon  
04 73 68 08 83 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30  
[galipote.jimdo.com](http://galipote.jimdo.com)  
[acap-lagalipote@laposte.net](mailto:acap-lagalipote@laposte.net)

### **Le Trou des Combrailles**

Mairie de Vergheas - 63330 Vergheas - 05 55 82 37 91  
[Troudescombrailles.revolublog.com](http://Troudescombrailles.revolublog.com)  
[troudescombrailles@gmx.fr](mailto:troudescombrailles@gmx.fr)

### **Radio Arverne**

Maison des Associations - 2, rue Léon Blum - 63360 GERZAT - 04 73 23 28 28  
[radioarverne@wanadoo.fr](mailto:radioarverne@wanadoo.fr)  
[www.radioarverne.com](http://www.radioarverne.com)

### **Radio Campus**

16, rue Degeorges - 63000 Clermont Ferrand  
04 73 140 158  
[antenne@clermont.radiocampus.org](mailto:antenne@clermont.radiocampus.org)  
[www.campus-clermont.net](http://www.campus-clermont.net)

**Maison des Paysans**

Marmilhat - 63370 LEMPDES

Tél. 04 73 14 14 09

Fax. 04 73 14 14 10

[maison.des.paysans@wanadoo.fr](mailto:maison.des.paysans@wanadoo.fr)

**Aide aux projets****dASA**

53, rue de la Pardige - 43100 Brioude

04 71 74 97 81

[asso.dasa@gmail.com](mailto:asso.dasa@gmail.com)

**CREDIS**

3, rue Gaultier de Biauzat - 63000 Clermont Ferrand

04 73 19 95 74

[www.credis.org](http://www.credis.org)

[contact@credis.org](mailto:contact@credis.org)

**accent**

Les Moulins - 43200 Saint Jeures

[www.accent43.org](http://www.accent43.org)

**Cigales Auvergne**

9, rue sous les Augustins - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 31 50 47

[animation@cigales-auvergne.fr](mailto:animation@cigales-auvergne.fr)

**CILE (Compagnons de l'Initiative Locale et d'Entraide)**

Gandichoux - 63640 St Priest des Champs

04 73 52 59 09 - 09 52 50 71 50

[cilcombrailles@free.fr](mailto:cilcombrailles@free.fr)

[www.cilecombrailles.freeserver.me](http://www.cilecombrailles.freeserver.me)

**CREFAD**

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont Ferrand

04 73 31 50 45

[www.reseaucrefad.org](http://www.reseaucrefad.org)

**Terre de liens Auvergne**

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont Ferrand

09 70 20 31 06

[www.terredeliens.org/auvergne](http://www.terredeliens.org/auvergne)

**Monnaie locale****ADML63 (La Doume)**

ADML 63, centre du Changil - 13, rue des Quatre Passeports

63000 Clermont-Ferrand - 06 82 58 83 41 (Danielle Nadal)

[contact@adml63.org](mailto:contact@adml63.org)

## **Habitat – logement**

### **Habiter Autrement – UPC**

3, rue Gauthier de Biauzat - 63000 Clermont-Ferrand  
06 73 32 05 62 - 04 73 90 63 43  
[contact@habiter-autrement.fr](mailto:contact@habiter-autrement.fr)

### **DAL 63**

Maison des Associations - 2, Bd trudaïne – 63000 Clermont Ferrand  
le mercredi de 15h à 18h  
09 84 51 11 93 ou 06 29 76 58 02  
[www.dal63.org](http://www.dal63.org) - [contact.dal63@gmail.com](mailto:contact.dal63@gmail.com)

### **ADIL 63**

Avenue de la République – 63000 Clermont Ferrand  
04 73 42 30 75  
[www.adil63.org](http://www.adil63.org)

### **APACHE**

Auto construction  
Les Pouts – 15130 Teissière-les-Bouliès  
06 71 39 49 82  
[apache.asso@gmail.com](mailto:apache.asso@gmail.com)  
[www.apache-asso.fr](http://www.apache-asso.fr)

## **Des rendez-vous**

### **Repaire là bas si j’y suis**

Le Chapelier Toqué - 2 place Saint-Pierre - 63000 Clermont-Ferrand  
le 2ème mercredi de chaque mois, à 18h30  
animateur : Alain Magaud - téléphone : 06 68 98 48 23  
[al55mag@free.fr](mailto:al55mag@free.fr)

### **Les AMD 63 (Amis du Monde Diplomatique)**

Premier samedi du mois, de 17h à 19h  
Café Lecture Les Augustes – Clermont Ferrand

## **Faire soi-même**

### **APIMA (mécanique auto)**

110 av du Brézet - 63100 Clermont Ferrand  
04 73 27 46 95  
[www.apimatelier.org](http://www.apimatelier.org)

### **Atelier des liens**

22 route de Clermont - 63120 Courpière  
Tél: 06 43 25 18 33  
Mécanique, Atelier ouvert : dimanche de 10h30 à 18h30 - lundi de 9h30 à 17h30  
Egalement : Atelier couture, Groupement d'achats, Récupération, informatique...  
[atelierdesliens@laposte.net](mailto:atelierdesliens@laposte.net)  
[www.atelierdesliens.fr](http://www.atelierdesliens.fr)

### **Savoir ou laisser faire**

09 83 53 30 35

[savoiroulaisserfaire@gmail.com](mailto:savoiroulaisserfaire@gmail.com)

### **ACOLAB 63**

Atelier collaboratif

[www.acolab.fr](http://www.acolab.fr)

## **Solidarités**

### **Chôm'Actif**

33, rue de Vertaizon - 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04.73.92.14.04 - Fax : 04.73.90.54.40

<http://www.chomactif.fr>

### **RESF 63**

Centre Jean Richepin – Salle B26

Le lundi 18h à 20h - 04 73 92 87 00 ou 06 81 73 91 87

### **Extra Marché**

20, rue Camille Joubert à Thiers

Téléphone: 09 51 67 57 36 - Portable: 06 62 79 14 59

[contact@extramarche.net](mailto:contact@extramarche.net)

[www.extramarche.net](http://www.extramarche.net)

### **La Bête**

[labeteUBP@gmail.com](mailto:labeteUBP@gmail.com)

## **Informatique**

### **Linux Arverne**

Salle A22 – Centre Jean Richepin - 21, rue Jean Richepin – 63000 Clermont Ferrand

Jeudi de 20h30 à 22h30

[www.linuxarverne.org](http://www.linuxarverne.org)

# Repères des sujets traités

**Introduction** page 3

## Première partie

**Le contexte actuel** page 8

**Un peu d'histoire** page 10

**La réforme « Hollande »** page 13

**Nouvelle carte régionale** page 15

**Être Auvergnat aujourd'hui** page 18

**Une culture auvergnate** page 24

**Aménagement du territoire** page 28

**Le monde a changé** page 32

## Deuxième partie

**Faut-il une réforme ?** page 38

**Données présentes et nouvelles** page 40

**Quels territoires ?** page 42

**Des territoires aux valeurs communes** page 46

**Fraternelle et solidaire** page 50

**Une Auvergne préservée** page 54

**Une Auvergne démocratique**

**Quelques points à préciser** page 59

**Quelques propositions pour...** page 68

**Synthèse provisoire** page 71

## **Annexes**

<b>Carte de France des nouvelles régions</b>	<b>page 73</b>
<b>Les Pays d’Auvergne</b>	<b>page 74</b>
<b>Carte de la fusion Rhône-Alpes Auvergne</b>	<b>page 75</b>
<b>Données des nouvelles régions créées</b>	
• <b>Population</b>	<b>page 76</b>
• <b>Superficie</b>	<b>page 77</b>
• <b>PIB</b>	<b>page 78</b>
<b>Populations des régions actuelles</b>	<b>page 79</b>
<b>Densité population et répartition des élus</b>	<b>page 80</b>
<b>Organigramme</b>	<b>page 81</b>
<b>Parcours personnel</b>	<b>page 82</b>
<b>Points positifs de la fusion !!!!</b>	<b>page 83</b>
<b>Lu, sur la toile</b>	<b>page 84</b>
<b>Contacts Bonnes Adresses</b>	<b>page 87</b>

